

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2439 - JEUDI 22 OCTOBRE 2015

Après l'agitation du 20 octobre

La vie reprend son cours normal à Brazzaville

Après une journée chaude de mardi, marquée par des heurts entre les opposants au référendum constitutionnel du 25 octobre et la police dans les quartiers sud et sud-ouest de la capitale, la tension était retombée hier.

Quelques velléités de reprise d'actes illégaux ont été enrayerées par la Force publique aux premières heures de la matinée dans certaines de ces zones. Des écoles et marchés restés fermés mardi ont timidement rouvert hier, notamment dans le centre et le nord de Brazzaville où les transports en commun ont également repris du service.

Côté bilan, les manifestations de mardi ont occasionné quatre morts à Brazzaville et Pointe-Noire et une dizaine de blessés, selon le gouvernement. Mais l'on a également déploré des dégâts matériels. Dans la capitale économique, Pointe-Noire, de nombreux cas de pillage ont été signalés.

Pages 5



Une vue des boutiques ouvertes à Poto-Poto

MANIFESTATIONS CONTRE LE RÉFÉRENDUM

Des membres de l'opposition interpellés puis relâchés



Dix-huit responsables et militants de l'opposition dont Clément Miérassa, Guy-Romain Kinfoussia, Emmanuel Boungouandza et Marion Mandzimba Ehouango ont été brièvement interpellés hier par la police qui a estimé les avoir « surpris la main dans le sac, en train d'entraîner les jeunes à fabriquer des cocktails Molotov ». Ils ont été relâchés quelques instants après sur instruction du procureur général de la République, André Oko Ngakala, qui a toutefois indiqué que l'enquête sur le sujet va se poursuivre. [Page 4](#)

FRANÇOIS HOLLANDE

« Denis Sassou N'Guesso a le droit de consulter son peuple »

Le président français, François Hollande, s'est exprimé, mercredi, sur la situation politique au Congo alors que se déroule la campagne en vue du référendum constitutionnel et que sont enregistrées des échauffourées entre militants de l'opposition et forces de police, notamment à Brazzaville et Pointe-Noire. Lors d'une confé-

rence de presse commune à Paris avec le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, le chef de l'État français a déclaré : « Denis Sassou N'Guesso peut consulter son peuple. Ça fait partie de son droit et le peuple doit répondre. Ensuite, il faut toujours veiller à rassembler, respecter et apaiser ». [Page 8](#)

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Henri Bouka rassure sur la crédibilité du scrutin le 25 octobre

Page 3

ÉDITORIAL

J - 3

Page 2

ÉDITORIAL

J - 3

A trois jours du référendum il apparaît que l'enjeu du scrutin n'est pas tant son issue positive ou négative que la mobilisation ou la démobilisation de l'électorat.

Le contenu de la nouvelle Constitution proposée par la plus haute autorité de la République est tel, en effet, que selon toute vraisemblance la majorité des citoyens se prononcera en sa faveur. Comment, en effet, des hommes et des femmes sensés pourraient-ils, pourraient-elles, refuser les réformes qui émaillent ce texte ? Du bicéphalisme de l'Exécutif au rééquilibre des pouvoirs entre le Parlement et le Gouvernement, en passant par la réduction de la durée du mandat présidentiel, l'amélioration de la place et du rôle des femmes dans la gouvernance publique, ou la reconnaissance de l'importance des institutions traditionnelles dans la société congolaise la liste est longue, très longue, des avancées que propose le nouveau Texte fondamental.

Le fait, cependant, que le projet de Constitution sur lequel les électeurs seront appelés à se prononcer dimanche prochain soit indiscutablement positif n'empêche nullement que, le jour venu, les citoyens puissent juger inutile de se déplacer. Nombre de facteurs risquent de les y inciter, à commencer par la campagne que mènent les tenants de l'opposition radicale qui dénie au peuple congolais le droit de se prononcer librement sur la gestion de ses affaires publiques. Même s'ils ne sont guère représentatifs de la société congolaise, ceux-ci peuvent être tentés – seront vraisemblablement tentés – de jouer leur dernière carte qui est celle de l'abstention en brandissant la menace de désordres publics destructifs partout où seront installées les urnes.

Les forces de l'ordre étant préparées à ce genre de menaces et ayant à maintes reprises prouvé leur capacité d'y répondre en toute légalité, l'on peut tenir pour certain que le vote se déroulera, dimanche, dans le calme. Il est essentiel, en revanche, que les tenants du « oui » se mobilisent dans cette étape ultime du processus afin que les électeurs aillent le moment venu déposer leur bulletin dans l'urne. Rien, en effet, ne serait plus détestable qu'une abstention massive marquant un désintérêt apparent du peuple congolais pour la chose publique. Il ne reste que trois jours pour agir dans le bon sens.

Les Dépêches de Brazzaville

MAÎTRE MARTIN MBÉRI

«Notre combat pour le référendum... n'est pas idéologique, il est civique»

L'ancien ministre de l'Intérieur, doyen depuis la JMNR, le PCT et l'UPADS et aujourd'hui analyste politique congolais, estime que le référendum actuel est une ouverture sur l'avenir du Congo.

Le référendum du 25 octobre prochain divise au plus haut point la classe politique congolaise notamment l'opposition radicale et la majorité. Maître Martin Mbéri qui a publié une brochure sur la question, tente d'influer sur le cours des événements en conscientisant ses compatriotes sur les enjeux que représente le prochain scrutin.

Le Café du Savoir a organisé le 19 octobre au Palais des congrès à Brazzaville, sous la houlette de son président, le Docteur Serge Ikiémi, une conférence-débat qui a permis aux uns et autres d'avoir une quintessence du sujet présenté.

La communication de Maître Martin Mbéri, s'est focalisée sur le thème « Le référendum du 25 octobre 2015 et Paix pour tous ». Le conférencier s'est livré, en tant qu'analyste, à cet exercice à travers une réflexion intégrant toutes préoccupations des Congolais en rapport avec le défi démocratique auquel leur pays est actuellement confronté.

Au-delà de la crainte que représente dans l'imaginaire de certains compatriotes le seul fait d'aller au référendum dans une perspective de changement radical par rapport au mode de gestion de la « République », Martin Mbéri rassure. « C'est pourquoi à notre avis, aller au bureau de vote de façon civique le 25 octobre 2015 pour dire Oui ou Non en toute liberté au changement de la Constitution est la moindre des choses. C'est la seule façon de dédramatiser une situation qui s'éloigne de nos vœux de paix en créant la confiance dans l'avenir et la sérénité dans nos rapports ne l'est pas en soi et d'aucune manière, situation qui est indûment encouragée par les extrémis-



De gauche à droite Serge Ikiémi président du Café du Savoir, Maître Martin Mbéri le conférencier et Mfumu de Saint-Eudes modérateur

tes de tous bords, et les politiciens sans scrupules », constate avec amertume le conférencier.

Il précise que le référendum mérite mieux en dépit de la contestation dont il peut être l'objet de la part de certains citoyens dans la mesure où il ne la considère pas comme une fermeture sur le passé avec la persistance des discriminations et des exclusions politiques qui le caractérisent. « L'une des conséquences positives de cette vision serait que la participation au Référendum débouche raisonnablement sur une reprise intelligente et féconde du Dialogue national que les Congolais souhaitent permanent pour le renouveau de la démocratie et de l'unité nationale afin de transformer définitivement et positivement le Référendum comme un moment symbolique à passer; un préalable procédural à assumer pour créer les bases devant garantir la continuité de l'État et sa stabilité, condition sine qua non du progrès de notre pays ».

La désobéissance civile dont on parle...

Pour Maître Martin Mbéri, tous les citoyens doivent se rappeler que la désobéissance civile, si elle a existé dans la constitution de 1992, est absente dans la constitution en vigueur celle de 2002. « Il est donc évident qu'on ne doit pas jouir d'un droit qui n'a aucun fondement légal. Ceux

qui veulent l'utiliser ont toutes les chances de se retrouver dans une situation de rébellion. Cet éclairage juridique ne nous exonère pas du droit de tenter de cerner ce qu'on est convenu d'appeler désobéissance civile », a-t-il insisté.

Il suggère de faire le bon choix, prendre position pour toute solution qui peut conduire tout un chacun au compromis dans la patience et la sérénité afin de privilégier et de sauvegarder la paix. « Aucune constitution au monde n'est figée comme la société humaine elle-même qu'elle entend régir », a-t-il fait observer.

Concluant son exposé, Maître Martin Mbéri, invite le peuple congolais à faire le bon choix. Il a précisé que c'est à l'aune de ces facteurs que le bon choix peut avoir lieu, loin de la subjectivité ambiante et des problèmes politiques subalternes qui encombrant l'esprit. Toute autre attitude politique ne peut être qu'un retour à un passé politique révolu. « Notre combat pour la participation au référendum dans la liberté, n'est pas idéologique, il est civique. Cependant, notre vivre ensemble en dépend », a-t-il appuyé.

Cette conférence-débat a permis un grand moment d'échanges entre l'animateur et l'auditoire. À l'issue de la séquence des questions-réponses, le public a quitté la salle, satisfait car informé.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Belende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Les Forces vives de Ouenzé appellent la population à voter « OUI »

Les partis politiques et associations proches de la majorité présidentielle du cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, ont organisé un meeting au cours duquel ils ont invité leurs militants à voter « OUI » le 25 octobre.

Les deux principaux orateurs du jour, Dominique Ondzé, président du Parti congolais du travail (PCT) de Ouenzé et le secrétaire général du Club-2000, Parti pour l'unité et la République, Juste Désiré Mondelé ont exhorté leurs militants à observer le calme et la sérénité pendant le déroulement de la campagne référendaire de même que le jour du vote. Ils les ont invités à ne pas répondre aux provocations.

« Demain mardi 20 octobre, vous pouvez vaquer à vos occupations librement comme d'habitude. Personne n'est au-dessus de la loi. Notre pays fonctionne suivant les lois et règlements qui le régissent. Les Congolais ont trop souffert de la bêtise humaine et n'ont plus besoin du désordre. Tous ceux qui appellent à la violence ont, pour la plupart, inscrit leurs enfants dans les universités et écoles étrangères. Ils se complaisent à vouloir nous conduire dans les troubles, et le



peuple est toujours le plus grand perdant », ont-ils indiqué.

Tour à tour, les deux orateurs se sont mis à expliquer à leurs militants les avancées démocratiques marquées par le projet de Constitution soumis au référendum.

Parmi celles-ci, on peut entre autres citer : l'instauration de la motion de censure ; le droit offert aux jeunes âgés de 18 ans d'être élus députés ou conseillers municipaux ou départementaux ; la possibilité pour un jeune âgé de 30 ans de briguer la magistrature suprême ; la création du poste de

« Une vue des militants brandissant le « OUI » Premier ministre et la suppression de la peine de mort...

Dominique Ondzé et Juste Désiré Mondelé se sont félicités du fait que, depuis le début de la campagne le 9 octobre, aucun incident malheureux n'a été enregistré dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Ils ont encouragé la population dudit arrondissement à demeurer dans cet esprit, car pendant les conflits, c'est la population qui paye le lourd tribut, ont-ils conclu.

Roger Ngombé

Les partis du centre invitent les Congolais à voter « OUI »

Dans une déclaration publiée le dimanche 18 octobre à Brazzaville, la coordination des partis et groupements du centre que préside Jean-Michel Bokamba Yangouma a appelé les Congolais à voter « OUI », le 25 octobre.

Pour cette plateforme politique, la nouvelle loi fondamentale soumise au référendum marque un progrès significatif dans le processus démocratique au Congo. « La coordination des partis et groupements du centre invite l'ensemble du peuple congolais souverain et plus singulièrement les partisans de l'Initiative nationale pour l'apaisement d'aller massivement sans crainte et sans la moindre hésitation, dans le calme et la dignité, le 25 octobre dans les centres de vote dire OUI au progrès de la nation que propose le projet de loi constitutionnelle, loi de reconnaissance et d'affirmation de toutes les catégories sociales du Congo, loi fondamentale qui ne laisse personne au bord de la route », a déclaré Jean-Michel Bokamba Yangouma.

En outre, il a indiqué que face au débat démocratique qui prend de plus en plus de l'ampleur, la coordination des partis et groupements du centre campe sur sa ligne médiane et suggère au peuple congolais le respect mutuel entre citoyens, la tolérance, la sérénité, le calme, la pondération, la libre expression sans violence et le civisme. « L'Etat de droit pour lequel nous lut-



tons tous depuis de longues années nous impose le respect des grandes valeurs inaliénables qui fondent les nations civilisées », a dit Bokamba Yangouma.

La coordination des partis et groupements du centre a rappelé les étapes qui ont précédé la convocation du référendum, notamment les consultations présidentielles auxquelles toutes les forces vives du pays avaient pris part et le dialogue national de Sibiti. Il a loué, par ailleurs, les initiatives des partis et groupements du centre qui s'inscrivent, a-t-il insisté, dans le cadre de l'apaisement du climat politique national.

« Il y a de cela quelques mois, réagissant avec doigté contre les discours inadaptés à la paix, à l'unité fraternelle nationale, à l'essor éco-

nomique et social ; discours développé par une frange des congolais sceptiques sur l'avenir des institutions après la fin du mandat présidentiel en 2016, la coordination des partis et groupements politiques du centre avait créé l'Initiative nationale pour l'apaisement. Cette idée majestueuse qui fait son chemin grâce à l'adhésion massive des formations politiques de toutes les tendances, à l'implication de la société civile, voire des personnalités de renom national et international a produit des résultats escomptés au sens où les plaidoyers menés auprès de l'élite diversifiée ont pu décrier le climat politique délétère de l'époque », a conclu Jean-Michel Bokamba Yangouma.

Roger Ngombé

Le RDD ne participe pas à la campagne référendaire

Au motif de n'avoir été ni associé ni consulté pour la rédaction du projet de Constitution, dont la campagne référendaire est en cours, le comité directeur du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) réuni en session extraordinaire le 17 octobre à Brazzaville, a décidé de ne pas prendre part à la campagne en faveur du changement de la Constitution.

« Le dialogue politique organisé à Sibiti sur lequel se fonde la convocation du référendum n'avait obtenu le consensus que sur la question relative à la gouvernance électorale, malheureusement mal appréciée ce jour. Sur le volet relatif à la Constitution, aucun consensus n'avait été obtenu », peut-on lire dans le communiqué final de ladite session.

Ainsi, le comité directeur souhaite que la classe politique congolaise privilégie l'intérêt supérieur de la nation dans la recherche du consensus national, et dans le respect du rôle des uns et des autres. Le président de ce parti politique, Jacques Joachim Yombi Opangault a, pour sa part, invité les formations politiques, la société civile et l'ensemble des Congolais à privilégier le dialogue.

Après débat, les membres de ce comité ont également relevé que la relation RDD-PCT n'a connu aucune évolution depuis sa suspension en date du 20 février 2015. En conséquence, il a décidé du maintien jusqu'à nouvel ordre de la suspension du partenariat politique signé avec le PCT en 2009.

Ces assises ont également permis la mise en place de nouvelles instances du parti. À cet effet, le comité directeur a été renouvelé à 206 membres, un bureau exécutif national de 42 membres, un secrétariat puis une commission nationale d'organisation de six membres. Les membres du comité directeur ont également au cours de la même occasion, adopté avec amendements le compte rendu de la dernière session.

Josiane Mambou Loukoula

Henri Bouka rassure sur la crédibilité du scrutin du 25 octobre

Le président de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel), a indiqué le 19 octobre au cours d'un entretien avec la presse que les résultats qui sortiront des urnes au soir du 25 octobre seront des résultats justes et sincères

Les Congolais sont appelés aux urnes le 25 octobre prochain pour se prononcer sur le Oui ou le Non concernant le projet de nouvelle Constitution. Au niveau de la Conel, toutes les dispositions pratiques sont prises pour le bon déroulement de l'élection. Selon lui, la commission a toujours fait de son mieux, pour que le scrutin soit juste et que les résultats qui sortent des urnes soient sincères.

« Le référendum, en réalité, se conclut par un scrutin qui s'organise comme toute autre élection. Nous sommes présentement en phase de préparation et d'organisation. Nous avons commencé à distribuer les cartes d'électeurs, les listes électorales sont prêtes, nous avons fait l'acquisition du matériel électoral. Nous sommes dans la dynamique de préparation du scrutin du 25 octobre », a assuré Henri Bouka, s'engageant à tout mettre en œuvre pour la crédibilité de l'élection.

C'est ainsi qu'il a demandé à la population de demeurer dans la sérénité car il ne s'agit pas du premier scrutin que la Conel organise

dans le pays. Il a également appelé le corps électoral congolais à se mobiliser pour un vote massif. « Je demande aux populations en âge de voter de se mobiliser et d'aller massivement voter, les gens qui s'abstiennent, votent en réalité contre leur camp, il n'y a pas de raison que les Congolais ne saisissent pas cette opportunité qui leur est donnée de manière directe de s'exprimer sur la question qui leur est posée et dont la réponse est attendue à l'occasion des opérations qui vont se dérouler le 25 octobre prochain », a invité le président de la Conel, rappelant que la seule exigence des partisans du Oui et du Non devrait être la transparence.

Interrogé sur les différentes manifestations prévues dans le cadre de la campagne référendaire, il a répondu que toute action doit être autorisée par le préfet du département et ce en relation directe avec la question qui est posée. « Lorsque la marche n'est pas autorisée, lorsqu'elle n'a pas pour objet de soutenir le Oui ou le Non, elle sort du cadre de la campagne, elle vient gêner le déroulement normal de la campagne. Les marches doivent être strictement liées à l'objet du scrutin et doivent préalablement être autorisées », a insisté Henri Bouka.

Parfait Wilfried Douniama

MANIFESTATIONS DE L'OPPOSITION

Dix-huit membres interpellés et relâchés

Dix-huit membres de l'opposition « radicale » congolaise parmi lesquels Clément Mierassa, Guy Romain Kinfouissa, Emmanuel Bongouanza et Marion Michel Mandzimba Ehouango ont été interpellés le mercredi 21 octobre.

Ces opposants ont été aussitôt relâchés par le procureur de la République, André Oko Ngakala,

qui a affirmé qu'une enquête judiciaire est ouverte à cet effet.

Les autorités policières ont indiqué à la presse que ces acteurs politiques ont été surpris, la main dans le sac à Diata, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makelekelé, en train d'entraîner les jeunes à fabriquer des cocktails Molotov.

En vue de permettre à l'enquête policière de suivre son cours et

à la justice de faire son travail, le procureur de la République a demandé à quatre de ces acteurs politiques de se présenter ce jeudi 22 octobre à son bureau de travail pour un interrogatoire d'usage.

André Ngakala Oko a regretté le fait que l'opposition, qui proposait d'organiser une « insurrection pacifique » ait mobilisé ses militants vers des actes de violence.

Guillaume Ondzé

Paul-Marie Mpouélé : « Nous exigeons que la Force publique se calme... »

Les responsables de l'opposition congolaise ont animé une conférence de presse le 21 octobre, au quartier Diata, à Brazzaville. Ils ont pointé du doigt la Force publique.

Les leaders présents à cette conférence font partie du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) et l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC). Ils ont saisi l'opportunité pour s'exprimer sur les événements qui agitent Brazzaville et les autres villes du pays.

On retiendra une chose, selon les responsables de l'opposition : l'usage disproportionné de la force par la Force publique qui est à l'origine des actes constatés mardi. « Nous exigeons

que la Force publique se calme pour permettre à la politique de prendre le pas. Tout ce à quoi nous assistons est dû au fait que la Force publique refuse de tolérer qu'une frange de la population exprime son point de vue », a expliqué Paul-Marie Mpouélé.

« Tout ce qui arrive, c'est la colère du peuple »

Interrogé si l'opposition a encore la maîtrise de ses partisans qui « multiplient des actes de banditisme », le leader du Frocad a décliné toute responsabilité dans les actes inciviques posés à Brazzaville et dans quelques villes du Congo. « Ces militants n'ont pas été instruits par nous pour ériger des barricades. Mais ils demeurent sous notre contrôle. La preuve,

ils ne cassent pas, ils ne pillent pas », a répondu Paul Marie Mpouélé.

« Nous n'avons pas demandé aux jeunes d'aller casser les commissariats. Tout ce qui arrive, c'est la colère du peuple », a-t-il ajouté, appelant par ailleurs le chef de l'État à retirer le projet de référendum constitutionnel. L'opposition a également invité les autorités à libérer ses membres arrêtés par la police peu avant cette conférence de presse.

Un appel visiblement entendu, puisque les dix-huit responsables et militants interpellés ont été relâchés dans l'après-midi (21 octobre) par le procureur général de la République qui entend les recevoir ce jeudi à ses bureaux pour des besoins d'enquête.

Thierry Nougou

La maison du ministre Euloge Landry Kolélas incendiée

La maison du ministre du Commerce et des approvisionnements située à Makélékélé, dans le sud de Brazzaville, a été incendiée par des manifestants se réclamant du bord de son frère aîné, Guy-Brice Parfait Kolélas, ex-ministre de la Fonction publique et opposant farouche au référendum du 25 octobre.

L'appel à l'insurrection lancé par les responsables de l'opposition réunis au sein de l'IDC et du FROCAD s'est traduit, le 20 octobre, dans les quartiers sud de Brazzaville, par la mise à sac et l'incendie de certaines maisons privées, dont celle du ministre du Commerce et des approvisionnements, Euloge Landry Kolélas. Ce dernier est le frère cadet de l'ex-ministre Guy-Brice Parfait Kolélas qui mène une opposition farouche contre le référendum du 25 octobre.

Des jeunes se disant proches de Parfait Kolélas ont aussi mis le feu au Commissariat de Police de Makélékélé et au siège de la DRD (Dynamique pour la République et la démocratie), le parti

du ministre Hellot Matson Mampouya. Makélékélé et Baongo, 1er et 2^e arrondissements de Brazzaville, sont particulièrement touchés par ces manifestations qui tournent au pillage des commerces par endroits et à une course-poursuite avec les forces de l'ordre. Ces dernières s'emploient à dégager les barricades posées par les premiers qui attendent de les voir s'éloigner pour à nouveau obstruer les rues par des épaves de véhicules ou en brûlant des pneus.

Des témoins rapportent que certains des jeunes engagés dans cette épreuve de force avec la police n'écartent pas l'hypothèse la possibilité d'utiliser d'autres moyens que des

cailloux pour la braver. Dans une déclaration lue à la télévision nationale hier, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation faisait allusion à « une insurrection préparée et coordonnée ». Raymond Zéphirin Mboulou montrait du doigt certains chefs de l'opposition, en particulier Pascal Tsaty Mabiala et André Okombi Salissa considérés comme ceux qui incitent à la violence et à la haine.

Ces échauffourées toujours en cours dans les quartiers sud de Brazzaville contrastent avec l'ambiance qui règne dans le reste de la capitale congolaise. Dans les quartiers nord jusqu'au centre de la ville notamment, la psychose d'hier est retombée, les commerces, les administrations publiques, ainsi que les marchés sont ouverts. Même s'ils ne font pas le plein de leurs effectifs habituels, les établissements scolaires sont ouverts.

La Rédaction

Quatre morts et dix blessés à Brazzaville et Pointe-Noire

La responsabilité des dirigeants de l'opposition a été pointée du doigt par les autorités congolaises après les violences enregistrées le 20 octobre dans les deux principales villes du pays.

Quatre morts dont trois à Brazzaville et un à Pointe-Noire, tel est le bilan présenté hier par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, au cours d'une déclaration lue à la télévision nationale. Raymond Zéphirin Mboulou a souligné la responsabilité de Pascal Tsaty Mabiala et André Okombi Salissa pour les appels à l'insurrection que ces deux dirigeants de l'opposition avaient lancés la veille du 20 octobre sur les antennes de Radio France Internationale.

Faisant allusion aux manifestations violentes des partisans de l'opposition dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, le ministre de l'Intérieur a indiqué : « Dans leur volonté d'exécuter des ordres reçus de leurs commanditaires, ils ont expressément détruit, incendié et saccagé des biens privés

appartenant à des responsables politiques bien ciblés ». Il a par ailleurs souligné la manière « organisée et sélective », avec laquelle ces derniers s'en sont pris, a-t-il déclaré, « aux symboles de la République : sièges des commissariats de police, des brigades de gendarmerie et des arrondissements ».

Dans ce décompte des symboles de l'État incendiés, les commissariats de Police de Makélékélé, au Sud de Brazzaville, et de Diata, au Sud-Ouest sont concernés.

À côté de « cinq maisons des responsables politiques incendiés ou saccagés, de nombreux véhicules appartenant à des privés, des actes de pillages commis dans certains commerces dans les deux villes ».

Toujours d'après le ministre, 16 personnes ont été interpellées à Brazzaville et seront présentées devant les juridictions.

D'autres interpellations pourraient viser d'autres auteurs de violences, leurs complices ou leurs commanditaires, a ajouté Raymond Zéphirin Mboulou.

Communiqué du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation

Ce matin 20 octobre 2015, les habitants de quelques villes congolaises ont été surpris de constater que leur volonté de se rendre à leurs lieux de travail, à l'école et à bien d'autres activités journalières, a été entravée par des personnes qui ont érigé des barricades, brûlé des pneus sur la voie publique et proféré des menaces de toute sorte à leur endroit.

Ces jeunes gens, visiblement mus par l'appel à l'insurrection récemment lancé par messieurs Pascal Tsaty Mabiala et André Okombi Salissa sur les ondes de RFI, s'en sont pris également aux éléments de la force publique, commis à la mission du maintien de l'ordre public. Des agressions physiques y ont été exercées, des jets de projectiles de toute nature, provoquant des blessures et des destructions de quelques matériels.

Dans leur volonté d'exécuter des ordres reçus de leurs commanditaires, ils ont expressément détruit, incendié et saccagé des biens privés appartenant à des responsables politiques bien ciblés.

Dans le même élan, de manière très organisée et sélective, des symboles de la République à l'instar des sièges des commissariats de police, des brigades de gendarmerie et des arrondissements ont été visés.

Des agressions physiques et verbales ont été perpétrées à l'encontre des responsables locaux à certains endroits.

Le bilan provisoire de cette insurrection organisée et coordonnée en notre possession, se présente comme suit :

- Quatre (04) morts, dont trois (03) à Brazzaville et (01) à Pointe - Noire ;
- Sept (07) blessés admis dans les hôpitaux de Brazzaville ;
- Trois (03) éléments de la force publique grièvement blessés ;
- Cinq (05) maisons des responsables politiques incendiés ou saccagés ;
- De nombreux véhicules appartenant à des privés, saccagés ;
- Des actes de pillage commis dans certains établissements de commerce tant à Brazzaville qu'à Pointe - Noire.

Face à ce désordre et à la volonté des commanditaires de l'insurrection de plonger le pays dans le chaos, la force publique républicaine n'avait d'autres choix que d'exécuter sa mission régaliennne, à savoir : rétablir l'ordre, protéger les biens et les personnes. C'est ainsi, qu'elle s'est déployée dans toutes les zones concernées et a pu stopper net cette aventure.

Au cours de cette action, seize (16) personnes ont été interpellées à Brazzaville et seront mises à la disposition des juridictions compétentes pour répondre de leurs actes. C'est l'occasion de rappeler que dans sa déclaration récemment publiée, monsieur le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville avait mis en garde toutes les personnes qui seraient impliquées dans la commission des actes attentatoires à la loi, à quelque degré que ce soit (commanditaire, auteur et complice).

Le Gouvernement de la République, tient à rassurer que l'ordre et le calme ont été rétablis sur l'étendue du territoire et invite toutes les populations congolaises, ainsi que celles qui ont choisi ce pays comme leur deuxième patrie, à vaquer librement à leurs occupations et à se préparer massivement à exprimer leur droit de vote à l'occasion du référendum, le 25 octobre 2015.

MANIFESTATIONS DE L'OPPOSITION

La vie reprend à Brazzaville

La ville de Brazzaville est secouée depuis le 20 octobre par une vague d'agitations créées par les partisans du « NON » au référendum constitutionnel.

Depuis le mardi 20 octobre après-midi, la psychose est retombée dans les quartiers nord de Brazzaville et dans le centre-ville. Même si quelques boutiques étaient encore fermées, les marchés ont repris. La campagne pour le « OUI » au référendum constitutionnel se poursuit dans ces quartiers où l'on signale aussi que les établissements scolaires, les entreprises publiques et privées ont ouvert leurs portes au public ce 21 octobre. La circulation routière, depuis hier, est fluide. Les voitures des particuliers ne sont pas assez visibles sur les avenues. Mais la population reste quelque peu sceptique sur la suite des événements.

Triste décor dans le sud de la ville

Ce mercredi 21 octobre à Baongo, Makélékélé et à Mfilou, dans la partie sud de Brazzaville, des jeunes ont repris d'installer les barricades dans les ruelles et les grandes avenues. La Force de l'ordre est en train de les disperser avec des bombes lacrymogènes. Les commerces sont fermés de même que la circulation qui reste interrompue. La psychose est telle que les établissements scolaires, les entreprises publiques et privées qui y sont installés ne fonctionnent pas.

Ici, plusieurs cas de sabotage des biens immobiliers publics et privés sont signalés. Parmi les dégâts commis par les manifestants : l'incendie de deux postes de police, le pillage d'une boutique sur l'avenue du 5 février ainsi que de la maison du ministre du Commerce et des Approvisionnements, Euloge Landry Kolelas, dans le premier arrondissement de Brazzaville. De nombreuses voitures des particuliers et des commerçants ont été également brûlées. Des pneus abandonnés sont incendiés par les manifestants et leur fumée envahit les quartiers précités. Petit à petit, ces parties de la ville se vident de leurs habitants. Les prix des denrées alimentaires de première nécessité commencent à galoper. Les appels au calme par des autorités publiques se multiplient. Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, qui a fait le bilan à mi-parcours de la crise sur l'ensemble du territoire natio-

nal, a appelé la population à vaquer à ses occupations quotidiennes. Il en est de même du ministre d'Etat, directeur du cabinet du Président de la République, Firmin Ayesa ; du ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba ; du Commissaire général du Comité de suivi de la Convention nationale pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga ainsi que des partis politiques et de la société civile.

Administrations et commerces ouvrent

Au lendemain d'une journée tendue et d'un mouvement de panique observé mardi dans la ville, les étals de commerce dans les marchés Mougali, Poto-Poto et plateau des 15 ans, ainsi que les boulangeries de la ville ont repris leurs activités normales, pendant ce temps, le plus grand marché Bernard Kolélas, à Baongo, reste encore fermé.

Contrastant avec l'absence quasi-totale d'activité économique de la veille, la vie est revenue à la normale mercredi, après une forte pluie qui s'est abattue dans les premières heures de la matinée. Depuis ce matin, dans plusieurs marchés ouverts, les locaux de vente de viandes et les poissonneries ont rouvert leurs portes. Au centre-ville, les entreprises et les banques sont ouvertes au public suite au retour au calme renforcé par l'amélioration de la situation sécuritaire. A noter que, les prix des produits alimentaires de première nécessité n'ont pas augmenté.

« J'ai ouvert ma boutique depuis ce matin, parce que je constate qu'il y a du calme par rapport à la journée d'hier. Effectivement,



Une avenue en vie à Brazzaville

hier je n'ai pas vendu par mesure de prudence, parce que, lorsqu'il y a un mouvement de panique comme celui-là, les commerçants sont souvent victimes de vandalisme de toute sorte », a confié un commerçant exerçant sur l'avenue Mbaka, à Poto-Poto.

En revanche, à Makélékélé et Baongo, deux arrondissements du sud de la capitale réputés proches de l'opposition ainsi que dans l'ouest de Brazzaville, le climat est plutôt morose. Bien que le marché Total et les magasins restent encore fermés pour le moment, les transports en commun ont repris timidement.

Les images des heurts de la veille restent encore gravées dans les esprits, et la peur commence à gagner certaines familles qui abandonnent

leur domicile en se dirigeant vers le nord de Brazzaville où règne la quiétude.

La tension était brusquement montée le 20 octobre en début

tés, la psychose règne encore dans les esprits de nombreux enseignants et élèves.

En effet, si la situation est justifiée dans les arrondisse-

ments de Baongo, Makélékélé et Madibou où une grande partie de la population est restée terrée chez elle à cause des tensions qui sont encore montées ce mercredi matin, à Talangaï, Ouenzé, Djiri, Poto-Poto et Mougali, deux causes peuvent expliquer cette timidité. La pluie qui s'est abattue dans la capitale en début de matinée ce 21 octobre et la psychose provoquée par les déclarations de certains hommes politiques opposés au projet de nouvelle constitution et qui ont invité leurs partisans à un soulèvement populaire ont dissuadé les habitants à sortir de chez eux.

Des jeunes ont déferlé dans la rue en incendiant des pneus à Makélékélé et Baongo, ainsi que dans l'ouest de la ville.

L'école tourne au ralenti

Après les échauffourées ayant opposé les forces de l'ordre aux jeunes manifestants opposés au référendum constitutionnel du 25 octobre prochain, dans les quartiers sud de Brazzaville, la timidité a été constatée dans la quasi-totalité des écoles de la capitale congolaise.

Même dans la partie nord de la ville où aucune tension n'est observée depuis le début du mouvement qualifié d'insurrectionnel par les autori-

certains établissements scolaires tant du public que du privé, que nous avons visités ce mercredi matin, dans la partie nord et au centre-ville de Brazzaville ont présenté deux visages. D'un côté, on a observé des élèves venus nombreux aux lycées Antonio Agostinho Neto et Révolution à Talangaï, ainsi qu'à l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc, mais moins d'enseignants.

Par Contre, au collège Pierre Ntsiété, dans le 5^e arrondissement Ouenzé, au lycée technique commercial et industriel 1^{er} Mai à Baongo, dans le deuxième arrondissement, tout comme au lycée et au CEG Nganga-Edouard à Poto-Poto, ainsi qu'au lycée Thomas-Sankara à Mikalou 2 (Djiri), les enseignants et les élèves sont moins nombreux dans les salles et dans la cour.

Roger Ngombé, Parfait Wilfried Douniama, Loppelle Mboussa Gassia et Yvette Reine Nzaba



Une vue des boutiques ouvertes à Poto-Poto

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « J'ai le sentiment profond que si dès l'aube de notre accession à la souveraineté internationale, nous nous étions un peu détournés de l'excès de débats politiques et consacrés à l'essentiel, on n'en serait pas là, à épiloguer sur des taux de croissance, sur des notions de démocratie (...) »

Ibrahima Sarr, étudiant à la FSJP (Université de Cheik Anta Diop de Dakar), Le Quotidien, 15 octobre 2015

□ « ...le doute est plus noble parce qu'il est à la fois moteur, connaissance et progrès. »

Boureima Jérémie Sigué, journaliste et essayiste burkinabè, auteur de « Faut-il désespérer de l'Afrique ? » ; « Médias et gouvernance : le sel ou le poison ».

□ « Oui, c'est bien stupide de la part de certains Etats d'avoir des stratégies tellement à court terme, dont le seul but est l'élimination ou le changement de tel ou tel régime, dans tel ou tel pays... »

Boniface Guwa Chidyausiku, ambassadeur de la République du Zimbabwe en Fédération de Russie, La Voix de la Russie, 19 janvier 2015

□ « Les changements économiques harmonieux passent par le perfectionnement des institutions étatiques, pas par leur disparition. »

Pedro Pires, ancien président du Cap-Vert, Le Magazine de l'Afrique, juillet-août 2015

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

Fin de formation de la 19^e promotion des Elèves officiers d'actives

Le ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a patronné, le 17 octobre à Brazzaville, la cérémonie de clôture de fin de formation de la 19^e promotion des Elèves officiers d'actives (EOA) de l'Académie militaire Marien-Ngouabi.

tations scolaires ont été bonnes. La formation de ces officiers qui a duré deux ans était subdivisée en plusieurs étapes d'apprentissage : la formation commune de base, le raid mission d'étude, stage commando, exercice de tirs et autres. Et, les moyennes d'admission oscillent entre 12,21 et 14,44.

tique à l'Académie militaire. Ce don est composé de : des ordinateurs HP, une imprimante, deux vidéos, quatre climatiseurs et six réfrigérateurs de chambre. Ladite cérémonie a été couplée du baptême de passage en deuxième année de formation des EOA de la 20^e promotion de ce même



Le ministre à la présidence chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo passe en revue les troupes (Adiac)

Au total 51 officiers dont 40 garçons, 7 filles, 2 Béninois et 2 Gabonais ont été formés pour le compte de cette 19^e promotion, débaptisée président Thomas Boni Yayi.

Le directeur des enseignements et des études de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, après publication des résultats, a déclaré que les pres-

La major de la 19^e promotion est mademoiselle Cyska Diamesso. Tous ces EOA ont porté des insignes de grade de sous-lieutenant, ce qui leur confère l'aptitude à diriger une section d'infanterie.

Représentant le parrain de la promotion, l'ambassadrice du Bénin au Congo avec résidence à Kinshasa a fait don du matériel informa-

école militaire. La promotion qui a été débaptisée par le ministre de la Défense nationale du nom de général de division Blaise Adoua, compte quatre-vingt-huit stagiaires dont quatre gabonais et deux Centrafricains. Leurs moyennes de passage en deuxième année oscillent entre 11, 70 et 14,69.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Ecole normale supérieure dotée du matériel informatique

La Coopération du projet dénommée « renforcement des capacités des institutions de formation de formateurs et organisation de la formation continue des enseignants du primaire et du secondaire au Congo », a remis le 16 octobre du matériel informatique à l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'Université Marien-Ngouabi.

La remise de ce don a été couplée à la cérémonie d'ouverture de la formation des enseignants par le président de la commission nationale de l'Unesco, le ministre Georges Moyen.

Cette formation portait sur « le renforcement des capacités des superviseurs dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la Technologie de l'information et de la communication pour l'édu-

cation (TICE).

Le matériel informatique doté dans quatre salles de l'ENS est composé d'ordinateurs avec accessoires, de caméras et de vidéoprojecteurs. La dotation s'inscrivait dans le cadre du projet financé par le Fonds en dépôt Unesco-Congo-Chine en vue d'améliorer la qualité de l'éducation.

En effet, explique la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Santana Afonso, ce don de matériel à l'ENS intervient après celui fait dans les écoles normales des Instituteurs de Brazzaville, Owando et Dolisie. « L'acquisition du matériel adéquat dans les formations intégrant les TIC sont d'une grande importance. Elle permet aux apprenants de devenir autonomes dans le processus de construction du savoir; d'accroître la communication

entre les enseignants et apprenants et bien d'autres », a-t-elle souligné.

Elle a assuré le personnel enseignant de la mise en ligne par le projet d'une plate-forme pour la conception des ressources numériques. « Notre souhait est de permettre à ceux qui seront formés dans les TIC et TICE d'être au contact permanent avec les outils informatiques. Nous appelons également au maintien et à la sécurité de ces matériels que sont la clé pour la réussite de cette œuvre qui vient de commencer », a conclu la représentante.

Pour le président de la commission nationale du projet, le ministre Georges Moyen, la formation repose sur les programmes établis, la qualité et la quantité des formateurs ainsi que les moyens physiques et matériels.

Lydie Gisèle Oko



THE WORLD BANK

IT Assistant

Brazzaville-Congo

This position is expected to provide part-time IT support services to the Brazzaville, Congo office of the World Bank. Primary responsibilities include responding to client requests for IT support, managing conference room audio/video services, providing training, updating PC software and managing IT assets. This position requires frequent interaction with staff, desk-side IT coaching, and frequent collaboration within a virtual IT team. Network administration is limited. The World Bank classifies this position as Short Term Temporary and employment is expected to be part-time.

1. Roles and Responsibilities

The primary responsibility of the IT Assistant will be to provide IT client services to staff and visiting missions inside the country office. Services will include support for PCs, mobile devices, applications, conferencing tools, office equipment, and reporting on network equipment. This position is assigned to an IT unit providing IT client services to the Africa Region of the World Bank. The position works closely with the Administration unit of the office in areas of procurement, maintenance contracts and other vendor related activities. This is a local position based in the country office. There is no role expected for software development or support to World Bank projects (ICT). No travel is anticipated.

2. Selection criteria

The successful candidate should be able to demonstrate the following competencies: Analytical Thinking, Information Systems Knowledge, Knowledge of Emerging Technologies, Quality Assurance, Compliance with Standards, Client

Orientation, Drive for Results, Independent Pro-active work planning, and strong skills in Collaboration, Inclusion, Knowledge Sharing, and Communication.

Candidates should possess a four year university degree, Bachelor's or equivalent, in the study of Information Technology, Computer Science or a related area; a strong level of comfort with and interest in consumer technologies, devices, services and apps. The candidate is expected to express thoughts and ideas effectively in oral and written communications, and possess a solid ability to apply problem solving strategies effectively. Communication and collaboration in English is expected.

3. Applications

To apply, qualified candidates are requested to prepare a customized letter of interest their university study and professional career in order to be prepared for this specific job opportunity. The letter of interest and most recent CV should be emailed to RecruitAFIT@worldbank.org. Applicants should include their primary email address and phone number.

PAPER APPLICATION WILL NOT BE CONSIDERED.

The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. Only short-listed candidates will be contacted. The closing date for application is October 31, 2015.



**BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO**

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO 050/2015

(Nouvelle publication)

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE REHABILITATION DE LA SALLE CONFERENCE N°1 DE L'OMS, BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter un Bureau d'études qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de la Salle Conférence n° 1 de l'OMS, Bureau régional pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

En effet, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (OMS/AFRO) qui est basé à Brazzaville, dispose d'une (1) salle de conférence pouvant accueillir jusqu'à trois cent cinquante (350) personnes. Cette salle de conférence, qui a été construite il y a plus de 30 ans, est dans un état de détérioration progressive. En outre, suite à la croissance exponentielle de la technologie et des normes internationales, cette salle n'est plus adaptée pour les conférences internationales. En conséquence, l'OMS/AFRO a lancé un projet de rénovation de la « Salle Conférence 1 » qui vise à remédier aux lacunes observées dans les domaines suivants: air conditionné, sonorisation, éclairage, meubles, revêtement, équipement audio-visuel; installations sanitaires; installation de stockage de l'équipement; conception interne; informatique et de la communication.

La réhabilitation envisagée permettra à la Salle « Conférence 1 » de répondre aux normes internationales.

Le présent appel à propositions a pour but de permettre la sélection d'un Cabinet d'Etudes compétent en vue de la signature d'un accord contractuel pour la réalisation des prestations suivantes:

Apporter un appui dans la gestion globale de la mise en œuvre du projet de rénovation de « la Salle Conférence 1 » en apportant, dans un premier temps un appui technique dans l'évaluation des offres internationales reçues dans le cadre de l'appel d'offres concernant l'exécution des travaux de rénovation de la salle de conférence, et par la suite, assurer le suivi des travaux de réalisation du projet.

Le dossier d'appel à proposition y afférant est disponible jusqu'au 6 Novembre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « l'Estate, OMS-AFRO », ou sur le site <https://www.ungm.org/Public/Notice/Index/39071>

Le dossier sur l'exécution des travaux de rénovation de la salle de conférence 1 se trouve sur le site:

<https://www.ungm.org/Public/Notice/38721>

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce;
 - une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);

- une copie de la patente de l'année en cours;
- une copie l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie l'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants:

- l'expérience professionnelle;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs);
- les références des travaux similaires déjà réalisés;
- la méthodologie à utiliser

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous pli fermé devra porter la mention «Confidentiel - RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE CONFERENCE N°1 DE L'OMS/AFRO », et être déposée au plus tard le 9 Novembre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6

Bureau du GMCN° 129 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville - Congo

Une visite collective des lieux sera organisée 26 Octobre 2015 à 10 heures avec comme programme:

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans « la salle de conférence 1 »;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux et;
- 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes:

Les soumissionnaires résidents à de l'extérieur du Congo et qui désirent participer au présent appel d'offres, ont besoin d'être affiliés à un Cabinet ou Bureau d'Etudes local pour des besoins de conformité avec les lois locales. Une liste, non exhaustive des Cabinets ou Bureaux d'Etudes du Congo, a été annexée au dossier de l'appel d'offres. Les soumissionnaires ne doivent en aucun cas considérer cette liste comme une recommandation de l'OMS et devraient entreprendre toute affiliation potentielle sur leur propre initiative.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

JUSTICE

Les huissiers examinent les lois et règlements de leur profession

Le Procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Théophile Mbtsi, a ouvert le 17 octobre les travaux de l'assemblée générale des huissiers de justice de Brazzaville

d'appel de Brazzaville, Théophile Mbtsi, a appelé les Huissiers au respect de la loi et de subordination aux autorités désignées



Les Huissiers en assemblée

Ces travaux ont été dirigés par le président de la chambre départementale des huissiers de justice, Maître Ange Anicet Matondo Goma.

Les points examinés ont été ceux de la formation, la déontologie (des lois et règlements de la profession), la discipline et le rapport avec le parquet général et la République ainsi que celui du budget, exercice de la chambre départementale, élu pour un mandat de trois ans.

En effet, le président de cette chambre, Maître Ange Anicet Matondo Goma, a rappelé à ses

confrères dans son mot de circonstance que la profession d'Huissier de justice a des lois et règlements qui peuvent arrêter l'amateurisme.

Déplorant les mauvaises pratiques professionnelles des Huissiers, il a indiqué : « *les parquets général et de la République qui sont notre hiérarchie immédiate ont de la peine à nous suivre à cause de nos pratiques peu professionnelles, au point où souvent nous avons perdu leur protection* ».

À l'ouverture des travaux, le Procureur général près la Cour

par les articles. Il les a également invités à intensifier leur relation de confiance avec le ministère public.

L'exercice de la profession par certains huissiers, précise-t-il, n'honore pas le pouvoir de la justice et de l'ordre public. « *Il est temps que cesse ce gangstérisme et que chacun d'entre vous s'incline aux termes de la loi et accomplisse son ministère avec loyauté et fierté* », a-t-il martelé.

En conclusion de ses propos, il a assuré ces derniers de la vigilance pour l'exercice de leur profession.

Lydie Gisèle Oko

FRANÇOIS HOLLANDE

« Denis Sassou N'Gouesso a le droit de consulter son peuple »

Le président français a abordé hier la situation qui prévaut au Congo, au cours d'une conférence de presse conjointe avec son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta en visite d'Etat à Paris.

« *Nous respectons les choix, toujours, des autorités légitimes. Et lorsqu'il se produit des coups d'Etat, l'attitude de la France est d'une très grande clarté : appeler toujours aux élections. Au Congo, le président Sassou peut consulter son peuple, cela fait partie de son droit et le peuple doit répondre. Ensuite, une fois que le peuple aura été consulté, et cela vaut pour tous les chefs d'Etat de la planète, il faut toujours veiller à rassembler, à res-*

pecter et à apaiser », a indiqué, François Hollande, répondant à la presse.

Dans la foulée de la visite du chef de l'Etat malien, la France a annoncé la tenue d'une conférence internationale sur la relance économique et le développement du Mali qui se tiendra à l'Ocde le 22 octobre, coprésidée par le tandem IBK-François Hollande. Des centaines de milliards de FCFA seront annoncés à l'issue de cette rencontre. Le Mali fait face aujourd'hui à plusieurs défis liés entre autres à la mise en œuvre de l'Accord de paix, au développement économique, au retour à l'insertion socio professionnelle des réfugiés, à la gouvernance

La rédaction

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

« L'objectif des 100 milliards à portée de main »

Les banques multilatérales, notamment la Banque mondiale, la Banque européenne pour la construction et le développement et la Banque africaine de développement ont promis de verser tous les ans 15 milliards de dollars supplémentaires pour compléter les 62 milliards déjà mobilisés par les pays développés en faveur des pays en développement. L'objectif est d'aider à faire face aux dérèglements climatiques.

Réunie à Lima au Pérou le 9 octobre, la communauté s'est engagée à augmenter ses engagements financiers en faveur des pays en développement pour honorer leurs engagements pris auprès des pays en développement à Copenhague en 2009 et à Cancun en 2011. A quelques semaines de la COP21 de Paris, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement s'engagent.

« *Nous attendions beaucoup des banques multilatérales, elles ont été au rendez-vous* », a déclaré le ministre français des Finances, Michel Sapin. L'objectif des 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 est un atout essentiel pour le succès de la COP21. L'objectif des 100 milliards de dollars, atout essentiel du succès de la COP21

Désormais, il est à portée de main. Le ministre français des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius, a salué « *la bonne dynamique [...] c'est une nouvelle positive dans la lutte contre le changement climatique. Si les efforts nécessaires des pays, des banques multilatérales et du secteur privé sont confirmés, cela constituera un atout essentiel pour le succès, en décembre prochain, de la COP21 à la conférence de Paris* ». La somme peut provenir de diverses sources, bi-multilatérales, publiques et privées, innovantes. Si pour la troisième fois les pays développés ne respectent pas leur engagement, ainsi créer la confiance nécessaire à la négociation du rendez-vous de Paris, certains pays africains risqueraient de ne pas faire le déplacement.

Nicolas Hulot, le conseiller du président français, François Hollande, a dénoncé « *le manque de volonté* » des pays signataires de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC).

Noël Ndong

Nos tarifs à partir de Brazzaville

Destination	Classe économique	Classe affaire
Brazzaville - Dubaï	290200 CFA	818500 CFA
Brazzaville - Johannesburg	232500 CFA	694800 CFA
Brazzaville - Kigali	290800 CFA	705200 CFA
Brazzaville - Bujumbura	291000 CFA	864400 CFA
Brazzaville - Dar es salam	290900 CFA	959000 CFA
Brazzaville - Lusaka	232300 CFA	1001600 CFA
Brazzaville - Nairobi	290900 CFA	674100 CFA
Brazzaville - Douala	180200 CFA	343000 CFA
Brazzaville - Juba	405000 CFA	674100 CFA
Brazzaville - Kamembe	290900 CFA	815300 CFA
Brazzaville - Accra	450900 CFA	648500 CFA
Brazzaville - Mombassa	290900 CFA	1045300 CFA
Brazzaville - Lagos	443700 CFA	789500 CFA
Brazzaville - Entebbe	290400 CFA	871400 CFA

Contact:

BRAZZAVILLE

Immeuble Ebatha Franck
96, Bis Avenue Charles de Gaulle, Plateau Ville
(+242) 066 465555 | (+242) 066 435555
sales.brazzaville@rwandair.com

Les conditions et modalités s'appliquent.

Tarifs aller - retour.

DÉGRADATIONS À L'AMBASSADE DU CONGO À PARIS

Le témoignage d'Henri Lopes

Suite aux dégradations commises le 15 octobre dernier à l'ambassade du Congo à Paris, **Les Dépêches de Brazzaville** ont rencontré l'ambassadeur Henri Lopes pour recueillir son témoignage.

« Le 15 octobre, je recevais le ministre de la Communication du Congo, Thierry Mougalla de passage à Paris. Vers 11h20, Notre entretien a été interrompu par un collègue de l'ambassade, Aristide Biset, nous annonçant que le consulat venait de faire l'objet d'un assaut des « combattants », et qui cherchaient à venir jusqu'à nous.

Selon la version des assaillants, ils étaient venus lire une déclaration. Or à chaque fois qu'on a reçu des demandes de déclaration, j'ai veillé

qu'elles se fassent dans les règles. Mais dans ce cas de figure, il y a eu effraction, le matériel de l'ambassade dégradé, le personnel menacé. Ces gens ont semé la panique et empêché le bon fonctionnement du service en intimant l'ordre au public aussi bien qu'au personnel du consulat de sortir.

J'ai été contraint de faire une réquisition pour que les forces de l'ordre puissent avoir accès à l'ambassade compte tenu de son extra-territorialité. Les policiers sont intervenus, huit des assaillants ont été interpellés, quelques autres d'entre eux se sont éclipsés dès qu'ils ont aperçu les forces de l'ordre.

Nous avons déposé plainte à 13h20 au Commissariat, pour dégradations volontaires en réunion sous réserve de requalification par le Procureur de la République. Par

précaution, nous avons décidé d'installer un service de sécurité à l'intérieur de l'ambassade, ainsi que dans tous les sites qui dépendent de notre ambassade ». Selon le Procès-Verbal auquel *Les Dépêches de Brazzaville* ont eu accès, il ressort ce qui suit :

En matière de dégradations, la vitre de la porte vitrée donnant accès au consulat a été brisée ; le mobilier des différents bureaux du consulat a été cassé ; la vitre de la porte coulissante principale de la chancellerie a été fissurée ; les câbles d'alimentation Internet ont été arrachés dans le local électrique.

Par ailleurs, une partie de la recette du consulat évaluée à environ 3000 euros a été dérobée ; Roger Mouassiposo, agent du service du Protocole a été blessé à la main droite ; une plainte a été déposée par ce dernier pour les faits dont il a été victime.



Henri Lopes

On apprend aussi que des faits similaires se sont déjà produits le 21 mai, le 22 juillet et le 13 octobre 2015. Et chaque fois, des plaintes avaient été déposées.

Huit Congolais seront jugés le 17 décembre à Paris

Huit Congolais, se déclarant membres du collectif « Les indignés 242 » et opposants au président Denis Sassou N'Guesso, seront jugés le

17 décembre par la 23ème chambre correctionnelle du tribunal de Grande instance de Paris. Défendus par Maître Philippe Missamou, les huit Congolais sont poursuivis pour « dégradations volontaires » de l'ambassade, le 16 octobre. Ils auraient occupé l'ambassade du Congo à Paris en vue de « protester contre le projet » de Constitution soumis à référendum le 25 octobre dans leur pays.

Noël Ndong

SANTÉ

Technologie et innovation s'invitent entre chercheurs à Genève

Dans le souci de lutter contre les problèmes de santé et de renforcer le rôle de la recherche dans les systèmes de santé en Afrique, le sommet sur l'importance du renforcement des capacités en sciences de la vie s'est ouvert, le 19 octobre, à Genève en Suisse, indique un communiqué de presse de l'Unesco parvenu aux *Dépêches de Brazzaville*

Ce sommet est organisé par le Merck, un laboratoire allemand et l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) afin de permettre aux chercheurs de toute l'Afrique d'engager un dialogue sur l'amélioration de la coopération internationale pour la recherche en sciences de la vie et en médecine.

Le débat entre les chercheurs,

explique le communiqué, porte sur la création de données, leur partage et leur diffusion afin de faciliter le développement de l'Afrique avec un pôle international d'excellence et d'innovation scientifique, prévu dans la stratégie des sciences, de la technologie et de l'innovation pour l'Afrique.

D'autres sujets à aborder concernent : la recherche dans l'amélioration et le développement durable de la santé en mettant l'accent sur la façon de traduire les connaissances en action dans le domaine de la santé, la recherche sur comment combler le fossé entre l'information et l'action ainsi que réduire des disparités en matière de performance des systèmes de santé entre les pays en développement et développés. « Ces inégalités en matière de santé demeurent l'un

des principaux défis de développement du nouveau millénaire, hors les dysfonctionnements des systèmes de santé sont au cœur du problème », précise le communiqué.

D'après ce même communiqué, les pays ayant la plus lourde charge de morbidité sont aux prises avec la médiocrité des services et des infrastructures, l'insuffisance du financement, de graves pénuries des médecins, d'infirmières et de chercheurs scientifiques formés, ainsi qu'au manque d'informations de base sur les indicateurs de santé. « De plus, les récentes crises liées à Ebola en Afrique de l'Ouest ont mis en exergue le manque de compétence des chercheurs pour fournir les solutions les plus appropriées au niveau local », a conclu le communiqué.

Lydie Gisèle Oko

FRANCE-ALGÉRIE

Brouille diplomatique à cause d'un ministre fouillé à l'Aéroport d'Orly

Alger a protesté contre le traitement « inacceptable » dont a fait l'objet, le 17 octobre, son ministre de la Communication, Hamid Grine, détenteur d'un passeport diplomatique, à l'aéroport d'Orly.

Alger a signifié à Paris « le caractère inacceptable du traitement réservé à un ministre de la République », rappelant que deux cas similaires ont également été enregistrés par le passé, indique un communiqué. Le ministère algérien des Af-

aires étrangères a convoqué l'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié, pour lui notifier « la réprobation des autorités algériennes de toutes attitudes contraires aux usages diplomatiques qui sont en inadéquation flagrante avec la qualité des relations entre l'Algérie et la France et l'ambition partagée entre les deux pays de les hisser au niveau du partenariat d'exception ». Il a été signifié à l'ambassadeur de France d'indiquer à son gouvernement qu'« il est né-

cessaire que les mesures adéquates soient prises pour que de tels incidents ne se reproduisent pas à l'avenir ».

Interrogé lors du point presse, le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal a présenté le méa culpa de la France : « nous travaillons avec le ministère et la direction du groupe Aéroports de Paris pour que ce type d'incidents particulièrement regrettables ne se reproduise plus ».

N.Nd.

DIPLOMATIE

Le président malien en visite d'État en France

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita (IBK), effectue une visite d'État du 20 au 24 octobre à Paris. C'est la première visite en France d'un président malien depuis l'indépendance. À cette occasion, les champs Elysées ont été pavés aux couleurs du drapeau malien ainsi que tous les bâtiments publics français.

IBK aura donc droit aux honneurs militaires aux Invalides. Il s'entretiendra avec son homologue français, François Hollande le 21 octobre. Les deux chefs d'État feront le point sur plusieurs questions, notamment la

ment retenus.

Le gouvernement malien a annoncé qu'il mettra dans cette cagnotte pour l'année 2016, une contribution de 100 milliards FCFA, qui sera renouvelée en 2017 et 2018, en faveur de Mali



Ibrahim Boubacar Keita à l'Élysée, à Paris/DR

relance de l'économie malienne, la problématique liée à l'accord de paix et la réconciliation issue du processus d'Alger. Ce sera aussi l'occasion pour les deux États d'avancer dans la recherche d'une sortie de crise au Mali. Une conférence internationale sur la relance économique et le développement du Mali se tiendra à l'OCDE le 22 octobre, coprésidée par le tandem IBK-François Hollande. Des centaines de milliards de FCFA seront annoncés à l'issue de cette rencontre. Le Mali fait face aujourd'hui à plusieurs défis liés entre autres à la mise en œuvre de l'Accord de paix, au développement économique, au retour à l'insertion socio professionnelle des réfugiés, à la gouvernance.

C'est pour aider le Mali post-crise que l'OCDE et ses partenaires se disent prêts à l'accompagner dans le cadre de la mobilisation des ressources et des partenaires pour soutenir les programmes et projets de développe-

en général, et en particulier celui du Nord du pays en voie de pacification. L'agenda officiel du président malien prévoit aussi une audience avec le Premier ministre Manuel Valls, le Président du Sénat Gérard Larcher, le Président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone, la maire de Paris Anne Hidalgo, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, une conférence d'IBK à la Sorbonne, une réception par le patronat français (Medef), ainsi qu'une visite à l'osuaire de Douaumont, pour rendre hommage à son grand-père tué à Verdun lors de la 1ère Guerre mondiale, en tant que combattant de l'armée française. Les Maliens souhaitent que la Conférence de Paris scelle un accord restaurant la confiance entre le Mali et ses partenaires en vue de renforcer les acquis de sortie de crise et la relance de l'économie à travers les investissements.

N.Nd.

BRUXELLES

La 2^e édition du Rebranding Africa Forum confirme les atouts de l'entrepreneuriat en Afrique

Bruxelles, la capitale européenne a accueilli du 16 au 18 octobre, la 2^e édition du Rebranding Africa Forum sous le thème « investir en Afrique, entreprendre en Afrique ». La manifestation était organisée par le groupe Notre Afrik et a réuni 400 invités.

Le parrain de l'édition était le président sénégalais, Macky Sall. Il s'est fait représenté par son Premier ministre Mahammad Boune Addallah Dionne, qui était accompagné d'une importante délégation composée notamment du ministre de l'Economie, des Finances et du plan Amadou Bâ, du ministre de l'Industrie et des mines Aly Ngouille Ndiaye, du secrétaire d'Etat chargé du programme d'urgence de développement communautaire.

Mahammad Boune Addallah Dionne a rappelé que l'Afrique occupait une place de cœur à

Bruxelles. Il a défini ce forum économique comme « un carrefour de discussions entre acteurs politiques de la société civile et du secteur privé africain ». Il a résumé le forum en trois points : « l'énormité » du continent africain qui peut regrouper des pays comme l'Amérique, la Chine, l'Inde, le Mexique, l'Argentine réunis sur un même espace.

Il a dénoncé les stéréotypes et l'image véhiculée d'une Afrique en panne, et a souhaité que « tous les pays africains fassent partie des trains qui arrivent à l'heure dans les gares ». Il a appelé à un dialogue constructif, l'Afrique ayant aujourd'hui plusieurs raisons « d'être optimiste », le continent faisant désormais partie de la société des échanges.

Optimiste et s'appuyant sur une récente étude de la Banque mondiale (BM) Mahammad Boune Addallah Dionne est convaincu

qu'il est possible de créer 10 millions d'emplois par an en Afrique subsaharienne. Il a insisté sur la nécessité d'améliorer le capital humain par la formation professionnelle de qualité pour accélérer le développement. Il a pris le cas du Sénégal, engagé dans « la bataille de la bonne gouvernance, le respect de l'Etat de droit, la transparence dans la gestion, éléments clés pour le développement d'une nation ».

Le vice-Premier ministre belge en charge du développement, Alexandre Decros s'est montré optimiste sur l'avenir de l'Afrique, qu'il considère comme « une terre promise qui va occuper une place importante dans le monde. Alors qu'en Europe, la croissance stagne, en Afrique elle explose », a-t-il dit.

Ce qui offre de nombreuses opportunités et attire de plus en plus les investisseurs étrangers.

« Les destins de l'Afrique et de l'Europe sont liés. Chacun a tout à gagner de la réussite de l'autre », a-t-il rappelé, avant d'inviter les dirigeants « à faire naître une nouvelle génération d'entrepreneurs, créer les conditions de confiance et favoriser un climat d'affaires propice aux investissements ».

Thierry Hot, l'initiateur et l'organisateur du Rebranding Africa Forums s'est félicité de la réussite du « rendez-vous désormais incontournable : pour la première fois, l'Afrique parlait à l'Afrique à Bruxelles, place forte des relations de coopération entre notre continent et l'Europe ».

S'adressant à la jeunesse africaine, Thierry Hot a rappelé cette sagesse africaine qui dit : « c'est au bout de l'ancienne corde que se tresse la nouvelle. La nouvelle Afrique se dessine déjà par la jeune générale qui imprime par-

tout sa marque. Elle devrait donc être forte et prospère au triple plan institutionnel, politique et économique ».

Au sortir du forum, il s'est dégagé un consensus selon le quel la réussite de l'émergence de l'Afrique dépendra des facteurs sociaux, politiques et culturels adossés sur une infrastructure économique solide. Face aux taux de croissance économique du continent africain, il a un retour des Etats sur la scène des investisseurs qu'il faut pérenniser et rendre plus inclusive.

Des défis susceptibles de rendre les économies africaines davantage attractives pour les investisseurs internationaux. Ce qui n'exclut pas de favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat local fort et dynamique et de promouvoir les atouts économiques, et culturels du continent.

Noël Ndong

SITUATION SÉCURITAIRE EN CENTRAFRIQUE

Colère du Conseil de sécurité de l'ONU

Les membres du Conseil de sécurité ont, au cours d'une réunion, ce mardi 20 octobre, à New York, menacé de sanctions les responsables des récentes violences ayant secoué Bangui, avant d'exiger aux autorités de la transition la tenue rapide des élections.

Les 15 membres de sécurité ont réaffirmé leur soutien aux autorités de Bangui, mais sur le terrain, les groupes armés notamment les milices Anti-balaka font la pluie et le beau temps. Le dernier événement en date, le 18 octobre, lorsque la vice-présidente du Parlement de la transition (CNT), Léa Koyassoum Doumta et plusieurs de ses gardes rapprochés ont été brièvement enlevés par les mêmes anti-balaka, à Boali, à quelque 95 km au nord de Bangui. Quelques instants après dans le même

périmètre, sept Casques bleus de la mission onusienne ont été neutralisés et désarmés durant plusieurs heures par ces bandits armés.

L'ONU a exprimé sa préoccupation face à la persistance de la violence dans ce pays menaçant ainsi le processus transitionnel presque à terme. Les membres du Conseil ont rappelé que de telles violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire sont susceptibles de constituer des crimes de guerre au regard du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), auquel la République centrafricaine fait partie. Le Conseil s'est dit prêt à prendre des sanctions, y compris des mesures de gel des avoirs et d'interdiction de voyager, contre ceux qui menacent la stabilité du pays et compromettent son processus

de transition.

Pour les 15, le processus de Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) est la seule voie de sortie de crise.

« Le Conseil demande à toutes les parties de mettre en œuvre l'accord de DDR conclu en marge du Forum de Bangui en mai 2015. », a indiqué la déclaration du Conseil.

Enfin, dans la déclaration, le Conseil de sécurité « réaffirme l'importance cruciale et l'urgence de tenir un référendum constitutionnel et les premiers tours des élections présidentielle et législatives avant fin 2015. Nous saluons les progrès importants accomplis dans l'enregistrement des électeurs sur les listes électorales, et demandons que ce processus soit complété rapidement ».

Fiacre Kombo

La France maintient ses soldats et n'exclut pas de réquisitionner les forces prépositionnées au Gabon et au Tchad

Après les événements de Sibut, où est intervenu l'hélicoptère le Tigre contre les éléments de la Séléka, la situation est loin de se stabiliser

Une cinquantaine d'éléments des anti-balakas ont attaqué une patrouille de 7 casques bleus à Boali, selon les témoins. Les 7 soldats ont été finalement libérés mais sans leurs armes

et équipements. Parallèlement, une position onusienne a été attaquée à Damara, un assaillant a été tué.

L'insécurité reporte aux calendes grecques toute perspective d'élections, retardant du coup le retrait des troupes françaises. Une information confirme l'Etat-major des armées à Paris, avec le « maintien de 900 hommes », en Centrafrique ; la

réduction du format (900 à 600 hommes) n'étant plus à l'ordre du jour « tant que les violences se poursuivront et que le scrutin n'aura pas lieu ».

Il est même prévu qu'en cas de besoin, des forces prépositionnées à Libreville (Gabon) et à Ndjamena (Tchad) pourraient être réquisitionnées en soutien de Sangaris.

N.Nd

SÉCURITÉ ET TECHNOLOGIE

Vers un transfert de technologie d'Afrique vers l'occident

Face aux faiblesses des armées africaines, les experts participant au 1er Forum africain de sécurité à Casablanca (Maroc), ont invité les dirigeants du continent à miser sur les révolutions technologiques.

« Nous devons prendre des mesures à grande échelle, la technologie peut nous aider à le faire, par exemple pour mieux contrôler les frontières ou sécuriser les aéroports avec un échange d'informations continu et en temps réel », a déclaré un expert. Au-delà des drones, la biométrie, les fichiers informatisés ou data, sont autant d'outils jugés plus efficaces et moins coûteux, et donc à la portée des portefeuilles des États africains, les experts.

Laurent Denizot, fondateur et président d'Egidium Technologies, une start-up française, éditeur de logiciel qui développe des solutions dédiées à la protection des sites sensibles, des grands événements et de la gestion de crise a déclaré : « L'Afrique est déjà armée pour mettre en place des solutions très concrètes. Elle dispose d'infrastructures de télécommunication, ce qui est un préalable nécessaire pour traiter la sécurité qui repose sur une capacité à échanger l'information. Il faut voir le taux de pénétration des réseaux sociaux pour voir que les sociétés sont prêtes et ma-

tures, voire dépassent d'autres régions du monde ».

« Il faut pouvoir travailler en partenariat sur des solutions innovantes technologiques qui ont vocation à utiliser les moyens existants, qui peuvent être des capteurs, des caméras et des systèmes de détection des moyens de communication, et permettre aux autorités et aux forces en charge de la sécurité d'avoir une meilleure compréhension de leur environnement pour une meilleure aide à la prise de décision pour ensuite traiter les opérations », a-t-il expliqué.

Ajoutant : « ce qui est mis en place en Afrique peut être développé à l'international » - À titre d'exemple, le paiement par mobile, peu développé en Europe. L'Afrique pourrait dans ce domaine, comme elle l'est de plus en plus en ce qui concerne les nouvelles technologies, servir de laboratoire.

Laurent Denizot a invité à travailler avec les pays africains et notamment les entités régionales « afin de construire ensemble des solutions, des produits qui puissent répondre non seulement aux besoins des pays africains, mais également des Européens et au monde entier ». Etant donné que ce qui est mis en place en Afrique peut être développé à l'international, il a appelé à la construction des collaborations transcontinentales.

N.Nd

ALLEMAGNE

L'Afrique, « marché poubelle » du lait européen

En vue d'une sortie de crise du secteur laitier, le ministre allemand de l'Agriculture, Christian Schmidt, envisage une exportation accélérée de produits laitiers européens vers l'Afrique.

Pour les Ong, cette approche est dangereuse pour la filière laitière dans les pays en développement. Christian Schmidt y voit une sortie possible de l'Allemagne de la crise laitière, grâce à une augmentation des ventes de produits laitiers sur le marché mondial. Pour les Ong allemandes, cette stratégie pourrait avoir des conséquences désastreuses pour les économies des pays en développement.

Les produits laitiers allemands sont touchés par une série de crises depuis la suppression des quotas laitiers par l'Union européenne (UE) et de la chute des marchés d'exportations chinois et russe. Le lait en poudre et la poudre de lactosérum représentent environ 60 % des exportations laitières européennes. La plus grande partie de ces exportations va en Afrique. Rien qu'en 2013, l'Afrique subsaharienne aura absorbé 1/5 des exportations de lait en poudre européennes, et 14 % en Afrique du Nord.

Kerstin Lanje, spécialiste de commerce international et de nutrition chez Misereor, craint qu'une « augmentation des exportations européennes n'ap-

pauvrise encore davantage les producteurs locaux et leurs familles, qui constituent un tiers de la population ». Pour Francisco Mari, de Bread of The World, les exportations de lait pourraient nuire à l'Afrique tout comme l'ont déjà fait les exportations de volaille, transformant ainsi le continent en « marché-poubelle » pour les produits européens.

Dans le cadre des accords de partenariats économiques, certains pays d'Afrique subsaharienne ont subi certains accords de libre-échange avec l'UE. Si les partenariats économiques garantissent aux producteurs européens l'accès libre aux marchés africains, alors que les pays africains sont soumis à une batterie de normes. Cette distorsion est toujours en défaveur de l'Afrique.

Les groupes laitiers seraient en plein offensive en Afrique. C'est le cas d'Arla, Friesland Campina et de Danone, qui cherchent à augmenter leur investissement dans l'industrie laitière africaine, notamment en Côte d'Ivoire, au Nigeria, au Kenya, etc. Le lait en poudre enrichi en graisses végétales, qui est destiné à la tranche la plus basse du marché, est le dernier succès de l'exportation européenne en Afrique. Ces dix dernières années, les exportations de l'UE ont été multipliées par plus de deux.

Noël Ndong

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE

L'UE appelle la Céni à la transparence de la publication des résultats

Les observateurs de l'Union européenne (UE) à l'élection présidentielle en Guinée ont appelé la commission électorale à procéder à la publication de « tous les résultats détaillés » en vue de garantir la transparence du scrutin contesté par l'ensemble de l'opposition, dans un communiqué.

La Mission d'observation électorale de l'UE, a indiqué avoir pris « note de l'annonce des résultats provisoires » du scrutin du 17 octobre par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) Bakary Fofana, mais constate « la non-publication, au niveau central par la Céni, de tous les résultats détaillés par bureau de vote

après l'achèvement des travaux de totalisation à Conakry ».

Aux yeux de la Mission, « cette publication constitue une garantie essentielle de transparence pour les acteurs du processus électoral, notamment après les lacunes organisationnelles et logistiques observées le jour du scrutin ». Elle « encourage la Céni à publier, dans les plus brefs délais, les résultats détaillés par bureau de vote, afin de permettre aux différents candidats à l'élection présidentielle d'y avoir accès bien avant l'expiration du délai prévu par la Constitution ». La Céni a proclamé, le 17 octobre, les résultats provisoires du scrutin déclarant le président sortant, Alpha Condé, élu au 1er tour avec 57,85%

des suffrages exprimés. Devançant le chef de l'opposition Cellou Dalain Diallo (31,44%) sur une participation totale de plus de 68%.

L'ensemble des rivaux du président sortant ont qualifié l'élection de « mascarade » et ont refusé d'en reconnaître les résultats avant même leur publication, et leur validation par la Cour constitutionnelle.

Ils ont mis en cause la Céni pour avoir pris une décision favorisant selon eux Alpha Condé.

Ils parlent de « hold up électoral ». Le chef de la Mission, Frank Engel avait déjà fustigé « l'impréparation » et « la désorganisation totale » de la Céni.

N.Nd.

Ankara accueille la 12^e conférence des Etats parties de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification

À l'occasion de la 12^e Conférence des États parties de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP12), la secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie, Annick Girardin se rendra les 20 et 21 octobre à Ankara en Turquie, apprend-on

À quelques semaines de la COP21, les 195 pays membres de Nations unies se réunissent à Ankara pour discuter des solutions concrètes face à la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Ces processus, amplifiés par les dérèglements du climat, ont des impacts directs sur la sécurité alimentaire et l'agricul-

ture familiale, et plus largement sur la paix, la sécurité ou les migrations. Annick Girardin y soulignera l'importance de la prévention, à travers des systèmes d'alerte adaptés à la lutte contre la sécheresse, et plaidera en faveur des énergies renouvelables dans les zones menacées par la déforestation. Elle participera à une table

ronde sur l'adaptation par une gestion durable des terres et rencontrera les ONG internationales actives en matière de désertification.

Les sujets suivants seront traités : Intégration des Objectifs de développement durable (ODD) post 2015 aux objectifs et aux applications de la Convention de Lutte contre la Désertification, Tendances dans les applications efficaces de la Convention, Mécanismes financiers.

N.Nd.

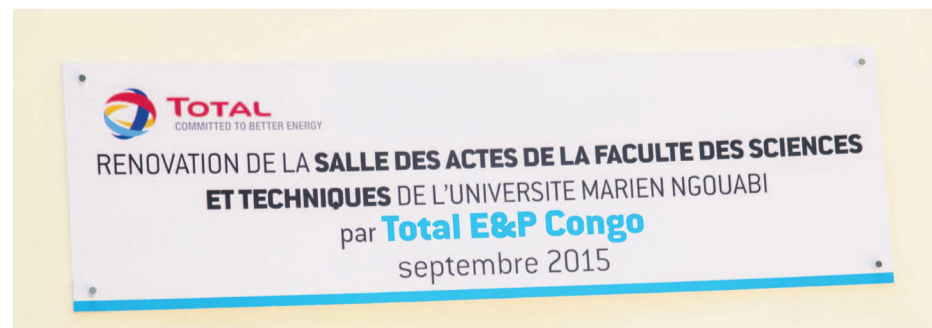
UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Total E&P Congo réfectionne la salle des actes de la Faculté des sciences et techniques

La rénovation de cette infrastructure, qui fait désormais peau neuve s'inscrit dans le cadre de la politique sociétale de Total E&P Congo, notamment dans son volet éducatif, à travers un accord-cadre signé avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

La cérémonie de remise officielle de cette salle aux bénéficiaires s'est déroulée le jeudi 1er octobre à Brazzaville, en présence du directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement Supérieur, Alexandre ALOUMBA, ainsi que du chef de division développement durable de Total E & P Congo, Gastar ONDONGO-TSIMBA. En effet, les travaux de réhabilitation de la salle des actes ainsi que son espace annexe ont été exécutés par l'entreprise BTP MVOULA pendant 45 jours.

Le doyen de la Faculté des Sciences et Techniques, le Pr Jean Maurille OUAMBA, n'a pas caché sa satisfaction en déclarant ce qui suit : « Total E&P Congo a posé un acte qui est très important pour nous. Je suis animé par un sentiment d'extrême joie parce que cette action vient concrétiser une fois de plus l'assistance de Total E&P Congo dans le développement du système éducatif Congolais »



Selon lui, cette salle servira dorénavant à l'organisation des conférences, des cérémonies relatives aux soutenances des mémoires des étudiants ainsi que des thèses. « C'est un maillon qui manquait dans mon établissement et maintenant les étudiants vont bien travailler ; on y organisera des soutenances », s'est réjoui le Pr Jean Maurille OUAMBA, assurant son partenaire que le bâtiment réhabilité sera bien entretenu. La remise de cette salle aux autorités de la Faculté des Sciences et Techniques a marqué également le lancement des travaux de réhabilitation d'une autre salle qui



servira des cours. La durée des travaux de celle-ci est estimée à un mois.

« Il y a d'autres projets en cours », a conclu le doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de l'université Marien-Ngouabi.

Rappelons que l'accord-cadre liant Total E & P Congo au Ministère de l'Enseignement Supérieur a été paraphé le 25 septembre 2014. Il met l'accent sur la pédagogie, la recherche, l'assistance et les conseils ainsi que dans tout autre domaine visant à améliorer les conditions d'études et de recherche.

Conformément aux engagements pris, la société pétrolière Total E&P Congo a remis le 18 février dernier, un don de 900 moustiquaires imprégnées aux étudiants vivants dans les campus universitaires, par l'intermédiaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

D'autres actions ont été posées dans le cadre de ce partenariat notamment l'appui au Master génie pétrolier à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), le renforcement des capacités des enseignants de l'ENSP et de la Faculté des Sciences et Techniques, la livraison des lots de matériel de travaux pratiques, l'octroi des bourses doctorantes, le financement des séjours de recherche pour enseignants...

ENJEUX DE L'HEURE

Les membres de la Céni sous pression !

D'aucuns voudraient voir les autres membres de la centrale électorale démissionner en cascade pour ouvrir définitivement la brèche de la restructuration de l'institution.

L'immunité qui couvre les membres de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) est en train de céder face à la pression que certains d'entre eux subissent depuis la démission de l'abbé MaluMalu. Nombreux sont ces chefs de partis de la majorité et de l'opposition qui ne jurent plus que par la restructuration de cette institution chargée d'organiser les élections en RDC. Pour y parvenir, on recourt à toute sorte de subterfuges.

La démission présumée du vice-président de la Céni annoncée par certains médias de la capitale est l'une des stratégies auxquelles recourent désormais les partisans de la restructuration dans l'objectif de positionner des nouveaux candidats dont la fidélité ne fait l'ombre d'aucun doute. Le coup serait porté par la hiérarchie de la majorité présidentielle et quelques membres influents du gouvernement. L'on estime que cette deuxième démission sonnerait définitivement le glas de l'actuelle Céni.



Les membres du bureau de la Céni

Pressions directes et indirectes

La quasi-totalité des membres de la Céni est en proie aux pressions directes ou indirectes de leurs composantes pour en obtenir la démission. Dans certains cas, cette pression est consécutive

à la mauvaise gestion des ambitions. Ce sont donc des concurrents directs qui entrent en lice pour discréditer le mandataire en poste par des déclarations calomnieuses ou des accusations fallacieuses. L'heure est au repositionnement politique et tous les opportunistes sont aux aguets.

Une autre pression est liée aux délais d'organisation des onze scrutins prévus par le calendrier global avec obligation de commencer par les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces conformément à l'arrêt de la Cour Constitutionnelle. Il reste plus ou moins

13 mois à la Céni pour évaluer son calendrier électoral, en publier un nouveau et organiser les onze scrutins en ayant à l'esprit la date butoir du 27 novembre 2016 pour l'organisation de la présidentielle. Un vrai marathon qui ne laisse pas une seule marge de manœuvre à l'organisme de gestion des élections congolaises.

La communauté internationale

Une troisième pression serait l'œuvre de la communauté internationale qui entend voir la Céni faire preuve d'indépendance dans la gestion de la situation actuelle. Elle n'a jamais cessé de marquer son accord au dialogue pourvu que celui-ci ne soit pas synonyme de dépassement des délais constitutionnels. De ce fait elle garde un œil sur la Céni et se dit prête à mettre le paquet pour financer notamment les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces.

La machine électorale congolaise traverse une zone de fortes turbulences dont l'issue serait peut-être un atterrissage en catastrophe qui ruinerait toutes les chances d'organiser des élections crédibles, transparentes, démocratiques et apaisées.

Jeannot Kayuba

BANQUE MONDIALE

30 millions \$ pour appuyer le secteur de la santé en RDC

La Banque mondiale (BM) appuie le gouvernement congolais dans plusieurs secteurs d'intervention comme celui de la santé avec un accès aux soins de qualité. Objectif à terme : assurer une couverture sanitaire universelle.

miner les secteurs prioritaires d'intervention auxquels sera affecté ce nouveau financement. Au nombre des sujets abordés : le porte feuille du renforcement du système sanitaire en RDC et l'appui actuel sur différents projets que la BM finance en collabo-



Les soins de santé de qualité pour tous

C'est dans ce cadre que la BM va débloquer 30 millions de dollars américains. C'est la Chargée du portefeuille santé en RDC de la BM, Hadia Nazem Samaha, qui a livré cette information au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, au cours de l'audience que ce dernier lui a accordée.

L'entretien entre les deux personnalités a permis de déter-

miner les secteurs prioritaires d'intervention auxquels sera affecté ce nouveau financement. Au nombre des sujets abordés : le porte feuille du renforcement du système sanitaire en RDC et l'appui actuel sur différents projets que la BM finance en collabo-

Aline Nzuzi

SANTÉ

Prise en charge médicale gratuite des enfants du Village Bondeko-Elikya

La campagne rentre dans le cadre des actions sociales et à caractère humanitaire posées par la Fondation Mutombo Dikembe au bénéfice des populations de la ville de Kinshasa et des autres provinces du pays.

Dans le souci de pallier les problèmes sanitaires des enfants avec malformations congénitales, le président de la Fondation Mutombo Dikembe (FMD), le chairman Jean-Jacques Mutombo Dikembe, a signé un partenariat avec le Village Bondeko-Elikya, situé au Camp Luka, dans la commune de Ngaliema, pour la prise en charge médicale des enfants de ce centre de rééducation, vivant avec certains handicaps.

Ces actions gratuites partent de la consultation aux examens de laboratoire, en passant par l'imagerie médicale puis terminer par la pharmacie. Ceux dont les cas demandent une prise en charge plus poussée sont également gratuitement soutenus par cette fondation. Dans les prévisions, l'Hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM) s'attend à recevoir plus de deux mille enfants venant de ce centre et dont le moindre problème de santé sera pris en charge dans

le cadre de ce partenariat signé avec la FMD.

Avec son matériel performant ainsi que son personnel qualifié et expérimenté, cette institution hospitalière, qui compte parmi les plus équipées de la ville et de la République, reste ouvert à toutes les couches de la population. Tous ses actes répondent du crédo de son initiateur et de la FMD, de changer la vision des soins de santé en RDC.

Déjà, la quatrième phase et plus de cinq cents consultés

Ces enfants sont reçus chaque samedi, par centaines, dans les différents services de l'HBMM. Le 17 octobre, c'était la quatrième phase de la campagne et les statistiques de l'institution médicale installée à Masina, district de Tshangu, notent 527 personnes reçues depuis le lancement de la campagne.

Abordé pour expliquer le sens de cette action, le Dr. Fabrice Masunda, qui est parmi les consultants, a notamment souligné la gratuité de ces actes dont bénéficie chacun de ces enfants. A l'en croire, par rapport aux résultats obtenus après examens de laboratoire, certains sont immédiatement dirigés vers les urgences. Aussi, a-t-il noté,

même les médicaments prescrits sont gratuitement remis aux parents ou enseignants qui accompagnent ces enfants dont la plupart sont des malentendants.

Le médecin chef de staff de l'HBMM a, à son tour, martelé que cette campagne officiellement initiée par le chairman Mutombo Dikembe en faveur des enfants du Village Bondeko-Elikya du quartier Camp Luka, dans la commune de Ngaliema, est un acte salubre qui a touché aussi bien les bénéficiaires que leurs parents, sans oublier l'ensemble de la population congolaise qui a difficilement accès aux soins médicaux.

Les enfants bénéficiaires et leurs parents ainsi que leurs encadreurs ont remercié Jean-Jacques Mutombo Dikembe pour cet énième geste posé en faveur des démunis.

On rappelle que la FMD et l'HBMM organisent régulièrement des campagnes gratuites notamment en faveur des malentendants dont certains ont même bénéficié des prothèses auditives, en faveur des femmes porteuses de fistules obstétricales, des enfants prématurés, etc.

Lucien Dianzenza

FFJ salue la levée de l'interdiction de projection du film sur le Dr Mukwege

L'ONG place ce geste du gouvernement congolais sous le sceau du droit du public à l'information.

Dans un communiqué du 20 octobre, l'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for Journalist-Afrique (FFJ) s'est réjouie de la levée, la veille, par le gouvernement de la RDC de l'interdiction de diffusion de « L'homme qui répare les femmes, la colère d'Hippocrate », un film long métrage du réalisateur belge Thierry Michel et de la journaliste Colette Braeckman. Ce film, a souligné cette ONG, retrace le récit sur les violences sexuelles dont les femmes de l'est du pays ont fait l'objet pendant plus d'une décennie de conflits armés et qui ont été prises en charge par le gynéco-obstétricien, le Dr Denis Mukwege. FFJ-Afrique a noté que dans un communiqué rendu public le 19 octobre, le ministre de la Communication et Médias, Lambert Mende, qui avait annoncé l'interdiction de diffusion de ce long métrage sur le territoire national, a justifié la décision gouvernementale par « souci de



L'homme qui répare les femmes, la colère d'Hippocrate

faire participer le gouvernement congolais à la campagne "briser le silence" menée avec divers partenaires ».

Ce film, a expliqué cette ONG, a été interdit de diffusion sur le territoire congolais le 3 sep-

tembre à travers un communiqué du gouvernement publié dans les médias locaux et signé par le ministre susmentionné, qui le reprochait de « véhiculer des accusations contre les Forces armées de la RDC ». Il est, par

ailleurs souligné, que le médecin, connu pour sa prise en charge gratuite des femmes victimes de fistule, à l'hôpital de Panzi, a été, depuis, pris à partie par le gouvernement qui l'accusait de faire des déclarations contre les forces

armées régulières engagées au front, accusées d'être, en partie, auteurs d'incessants viols des femmes. FFJ-Afrique a même noté que des portraits du Dr. Mukwege placardés sur certaines places à Kinshasa, la capitale, ont été arrachés sur instruction des autorités. Alors que le gouvernement avait déjà refusé à Thierry Michel, la diffusion d'un autre long métrage « *Affaire Chebeya, un crime d'Etat* », un film qui retraçait le cheminement judiciaire dans l'affaire de l'assassinat, en 2010, du célèbre activiste des droits de l'Homme et de la disparition de son compagnon d'infortune, Fidèle Bazana.

FFJ-Afrique dit estimer qu'il revenait plutôt à l'opinion publique et non à un membre du gouvernement de juger de l'existence de la fausseté ou de la véracité contenue dans le documentaire. S'insurgeant contre l'interdiction de diffusion du long métrage, cette ONG a dû noter une violation délibérée de la Constitution, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

174 établissements fermés !

Le ministre chargé de ce secteur reproche à ces institutions d'enseignement supérieur un manque de viabilité.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), le Pr Théophile Mbemba Fundu,

manque de viabilité, alors que la plupart d'entre eux sont des extensions des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire installés à travers le pays.

Dans la ville-province de Kinshasa, des extensions interdites de fonctionner sont notamment

dans l'ex-Kasaï-oriental, seize extensions sont interdites de fonctionner et douze dans l'ex-Kasaï-occidental, y compris l'extension de l'université Simon-Kimbangu.

Quarante extensions sont fermées au Sud-Kivu, trente-sept dans l'ex-province orientale et



Bâtiment de l'Université du Cepromad à Kinshasa

a décidé, le week-end, de fermer 174 établissements de l'enseignement universitaire à travers le pays. Cet arrêté ministériel portant interdiction de fonctionnement de ces établissements annonce également la fermeture de quatorze auditoriums délocalisés.

Le Pr Théophile Mbemba reproche à ces établissements le

celles de l'ISES de Lubumbashi, de l'Université de la Paix de la RDC basée à Goma. Au Bandundu, parmi les 28 extensions fermées, il y a celles du Cepromad. Dans l'ancienne province de l'Équateur, le ministre a visé dix extensions dont celle de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (IFASIC). Cependant,

cinq dans l'ancienne province du Katanga.

Il est mentionné que les quatorze auditoriums délocalisés, qui ont également été fermés au terme d'un autre arrêté du ministre de l'ESU, fonctionnaient dans les anciennes provinces du Katanga, Kasaï-oriental, province orientale et le Sud-Kivu.

Lucien Dianzenza

SELON LES DERNIERS CHIFFRES OFFICIELS

Les femmes assurent 75% de la production alimentaire

Habitant le monde rural et évoluant essentiellement dans l'informel, elles représentent la majorité de la population active en RDC, plus de 50%. Avec une meilleure formation dans les technologies de transformation et de conservation, elles pourront constituer un véritable pilier de la lutte contre la faim et l'éradication de la pauvreté dans le pays, a expliqué un expert du gouvernement contacté par la rédaction.

En milieu rural, les femmes s'occupent essentiellement de l'agriculture familiale. Elles représentent d'ailleurs la majorité de la main d'œuvre ouvrière. Il s'agit très souvent des activités agricoles individuelles ou en association. Selon l'expert, l'augmentation de leurs capacités de production est le résultat du développement de la solidarité paysanne au cours de ces dernières années. Malgré tout, le niveau actuel est loin de refléter le potentiel agricole disponible capable de doper la production alimentaire dans un pays disposant d'importants espaces à exploiter.

Plusieurs maux rongent le secteur alimentaire. Parmi eux, il y a la faiblesse des techniques de conservation. A cela, il faut ajouter la longue chaîne que suivra le produit agricole jusqu'à sa consommation finale. Très souvent, elle est la moins gagnante dans ce processus. Face à la bataille pour respecter la saison de production et éviter ainsi d'être victime des fluctuations des prix,

l'ultime défi est d'arriver effectivement à évacuer les produits agricoles qui finissent par pourrir, parfois à quelques km seulement du centre ville, dans la périphérie de Kinshasa. En effet, on estime qu'à peine 45 à 35% des produits post-récoltes finissent effectivement par être consommés. On peut s'imaginer dès lors l'étendue du gaspillage alimentaire. La RDC est l'un des pays au monde où les dépenses alimentaires dépassent les revenus mensuels des ménages.

Des études sont encore nécessaires pour arriver à bien évaluer les sources d'approvisionnement des denrées alimentaires. Il est indispensable d'aider à une amélioration de l'accès de la femme aux nouvelles technologies de communication, aux petits intrants matériels et à la mécanisation agricole. Par rapport aux différents défis arrêtés lors de la conférence de Beijing en 1995, la RDC a accumulé un certain retard.

Pour l'heure, la situation reste préoccupante. Il y a toujours les problèmes de malnutrition, du faible accès aux techniques culturelles et aux semences améliorées, de la sous-alimentation, des changements climatiques, de l'insuffisance d'information et de la menace de désertification. Pour la femme rurale, il est important qu'elle puisse surmonter certains obstacles parfois majeurs liés à son statut juridique, aux préjugés récurrents, à l'analphabétisme et au faible accès aux services sociaux de base.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

MSF sensibilise à la lutte contre la malaria

Le paludisme ou la malaria constitue un problème majeur de santé publique en RDC. En plus des pertes en vies humaines, la prise en charge de cette maladie coûte cher en dépenses de santé publique. Selon une étude menée à l'Université de Kinshasa, révèle l'enquête démographie et de santé 2014, un épisode de paludisme grave revenait à au moins 69 dollars américains pour la femme enceinte et 95 dollars pour l'enfant, sachant qu'un enfant congolais fait, en moyenne, dix épisodes de fièvre par an.



Un enfant qui dort sous la moustiquaire est à l'abri de la malaria

« Cette maladie est responsable d'un taux élevé d'absentéisme scolaire ; elle constitue donc pour la RDC un facteur d'aggravation de la pauvreté, une cause d'inégalités et un frein au développement », indique EDS. Toutefois, il est possible de contrôler cette maladie car les moyens efficaces de lutte contre le paludisme existent. La sensibilisation devra donc être de mise pour permettre à la population de s'impliquer dans la lutte. Médecin sans frontière (MSF) s'emploie à cet exercice

dans le territoire de Baraka dans la province du Sud-Kivu. Le secrétaire de l'organisation MSF, Doddy Philippe, a déclaré à Baraka qu'il est important que la population défriche leurs parcelles et dorment chaque jour sous les moustiquaires imprégnées d'insecticides afin de lutter contre la malaria. Il a, par ailleurs, appelé la population de Baraka à se souvenir des cas de mortalité dus à la malaria observés l'année dernière, attirant l'attention de ceux

qui négligent à dormir sous une moustiquaire imprégnée. Cela n'est pas une bonne pratique. La lutte contre la malaria passe par la prévention et le traitement. Il est recommandé de prévenir de cette maladie car, dit-on, mieux vaut prévenir que guérir. Cette prévention passe notamment par l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide, le curage des égouts, le désherbage et la désinfestation intra et périodomiciliaire.

Aline Nzuzi

Des malades mentaux dans les rues de Kananga

Le nombre croissant des malades mentaux dans la ville de Kananga dans la province du Kasai-occidental inquiète plus d'un observateur.

Ces malades mentaux déambulent dans les rues de Kananga et sèment la panique dans le chef de la population. Ils ne sont pas pris en charge par des structures spécialisées.

Le coordonnateur provincial

tation de ces malades mentaux, Me Hubert Ngulandjoko lance un SOS aux autorités compétentes pour une bonne prise en charge de ces malades. Maître Hubert Ngulandjoko est inquiet quant au nombre des malades mentaux à Kananga qui ne fait qu'augmenter. « Quand bien même nos investigations sont en cours, nous avons déjà enregistré trente cas de malades mentaux sur la ville. Ils sont

malades mentaux heurte parfois les moeurs locales. « À côté de la station Quin-Med, deux fous ont consommé une activité sexuelle à 17 heures », témoigne le coordonnateur provincial de l'OCDH, Me Ngulandjoko. De son côté, le ministre provincial de la Santé indique que les démarches sont en cours pour la remise en marche des structures pouvant prendre en charge tous ces malades mentaux. Ces struc-



La prise en charge des malades mentaux s'impose

de l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH), Me Hubert Ngulandjoko, qui tire la sonnette d'alarme fait savoir que ces personnes malades constituent un danger permanent pour la population. Face à l'augmen-

très dangereux ! J'ai des cas, notamment à Lukonga, où un voleur la journée il est fou et la nuit il devient voleur en s'associant à d'autres brigands.», explique-t-il tout en soulignant que la présence nombreuse des

tures de prise en charge doivent également être appuyées pour assurer une prise en charge holistique de ces malades qui menacent la paix sociale au regard de leur nombre croissant.

A.Nz.

Vers un renforcement de la chaîne d'approvisionnement des préservatifs

Comment établir un partenariat renforcé entre Unfpa et le ministère de la Santé publique pour répondre au besoin de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Congo.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, et le chef chargé des approvisionnements à l'Unfpa, Éric Dupont, se sont entretenus sur les stratégies à mettre en œuvre pour renforcer la question de la gestion des approvisionnements des préservatifs. Éric Dupont compte ainsi partager avec la RDC l'expérience d'un projet pilote mis en œuvre en Éthiopie, projet qui a récolté un franc succès. « Nous avons parlé d'un projet de traçabilité pour lequel nous avons établi un projet pilote en Éthiopie qui a connu un grand succès et nous pensons le repiquer ici en RDC et le ministre de la Santé publique

a montré un intérêt certain pour ce projet du fait qu'il avait des problèmes similaires au Congo », a-t-il dit.

À quand la mise en œuvre effective de ce projet ? À cette question, Eric Dupont fait savoir que dans un premier temps, le ministre de la Santé publique enverra les chargés de logistique à Copenhague au Danemark où se trouve le bureau des approvisionnements de l'Unfpa pour leur montrer comment est organisé ce circuit des approvisionnements et comment le monter en RDC. Grâce à ce projet, explique-t-il, il sera possible au ministère de la Santé publique et aux ONG de passer directement leurs commandes auprès de l'Unfpa du fait de « notre pouvoir d'achat parce que nous sommes le premier acheteur mondial des contraceptifs et nous avons des prix compétitifs et des préservatifs de qualité ».

A.Nz.

UNICEF

Le manque d'hygiène risque de compromettre le nouveau programme de développement

Quoiqu'il y ait les preuves de ses bienfaits pour la santé des enfants, indique un communiqué de l'Unicef, le lavage des mains avec du savon se situe à un niveau dangereusement faible dans de nombreux pays. « C'est dans les pays à faible revenu que les taux de lavage des mains sont les plus faibles ».

Pour l'Unicef, les améliorations en matière d'hygiène doivent compléter l'accès à l'eau et à l'assainissement, faute de quoi les enfants continueront d'être victimes de maladies facilement évitables comme la diarrhée. Le Responsable international des programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène de l'Unicef, Sanjay Wijesekera, pense qu'avec l'eau potable et l'accès à des toilettes, l'hygiène, en particulier le lavage des mains avec du savon, est le troisième pilier qui soutient l'objectif pour l'eau et l'assainissement. « De la naissance – quand les mains non lavées des accoucheuses peuvent transmettre des agents pathogènes dangereux - à la petite enfance, à l'école et au-delà, le lavage des mains est essentiel pour la santé des enfants. Il s'agit d'une des interventions

les moins chères, les plus simples et les plus efficaces en matière de santé dont nous disposons », laisse-t-il entendre.

L'Afrique subsaharienne, la région qui affiche les taux de mortalité de l'enfant les plus élevés du monde, a également des taux de lavage des mains particulièrement faibles. Le dernier rapport de l'Unicef et de l'OMS affirme que dans trente-huit pays de la région pour lesquels des données sont disponibles, les taux se situent, au mieux, à 50 %. Même les établissements de soins manquent souvent d'endroits réservés au lavage des mains. Dans la région Afrique de l'Oms, environ 42 % d'entre eux ne disposent pas de point d'eau dans un rayon de 500 m. Parallèlement, selon les dernières estimations de l'ONU, plus de huit cents de quelque mille quatre cents décès d'enfants provoqués chaque jour par la diarrhée peuvent être attribués à des services d'eau, d'assainissement ou d'hygiène défectueux. Durant le premier mois de leur vie, les enfants en bas âge sont particulièrement vulnérables aux maladies transmises par des mains qui n'ont pas été lavées.

A.Nz.

NEUVIÈME ART

La Halle de la Gombe organise son troisième concours

L'Institut français (IF) de Kinshasa a accordé un mois entier aux dessinateurs, soit du 10 octobre au 10 novembre, pour effectuer le dépôt de leurs planches et participer ainsi à l'épreuve organisée en marge de sa prochaine Fête du livre qui se tiendra du 18 au 22 novembre.

Les bédéistes et autres dessinateurs sont lents à réagir à l'annonce de l'IF à propos du lancement de son concours opéré depuis plus d'une semaine déjà. En effet, nous tenons du chargé de communication de la Halle de la Gombe que jusqu'ici, aucune proposition de planche n'a encore été faite. Néanmoins, les manifestations d'intérêt sont nombreuses. Christian Kisavu a affirmé avoir donc reçu plusieurs demandes quant aux modalités de participation. La plupart des personnes intéressées tenaient à avoir plus de précisions sur ledit concours de bande dessinée (BD). Ce qui laisse croire que dans les jours à venir, comme il y

a encore largement du temps, l'IF devrait commencer à accueillir les premiers candidats.

Par ailleurs, il est bon de savoir, précise la Halle de la Gombe, que « ce concours est ouvert à tous ». Point n'est besoin donc d'être un professionnel de la BD pour prendre part à l'épreuve. S'il n'est fait aucune discrimination à ce niveau, l'organisateur énonce les conditions de participation de la sorte : « Les candidats intéressés devront faire parvenir à l'Institut français de Kinshasa entre quatre et six planches originales format A4 entre le 10 octobre et le 10 novembre ». Et de préciser juste que lesdites propositions doivent s'inscrire dans l'esprit du thème. À savoir ici que « la thématique retenue pour cette année est la protection/préservation de l'environnement en RDC ».

Et pour ce qui est du reste, la Halle de la Gombe précise bien qu'« un jury de professionnels de la BD et de l'édition sélectionnera les deux meilleures productions qui



L'affiche du concours de BD de la Halle de la Gombe

seront primées ». Ce, à la différence de l'an dernier tout comme de l'année précédente où seul un candidat l'était. Pour l'heure, il est juste précisé que le « gagnant remportera le prix Mongo Sisé », du nom du feu bédéiste entendu comme le « créateur de la première bande dessinée typiquement congolaise, avec ses

deux personnages « Mata Mata et Pili Pili ». Ce sera là une manière d'honorer la mémoire de cet illustre personnage méconnu de la nouvelle génération de la bande dessinée africaine, décédé voilà près de sept ans maintenant, qui a laissé des empreintes indélébiles dans l'histoire de la BD congolaise. Disparu à la suite

d'un accident cardiovasculaire le 31 octobre 2008 à Kinshasa, il est revenu dans les rayons il y a trois ans à la faveur de la publication de Mokanda illusion.

Il s'agit là de sa dernière œuvre connue publiée à titre posthume en 2012 par L'Harmattan.

Nioni Masela

MUSIQUE

Olivier Tshimanga rend hommage à Athom's Mbuma

Dans son album instrumental Tambula Malembe disponible jusqu'ici en version digitale, le guitariste a inclus une reprise de la chanson Soki Yo te du chantre et pasteur assistant du Centre missionnaire Philadelphie.



Olivier Tshimanga

Compris entre Tendre baisser et Sukola basani koo, Soki Yo te est le neuvième titre de Tambula Malembe qui, deux jours après sa sortie, le 26 septembre, campait la première place dans le top 100 d'iTunes en Allemagne. Alors que d'aucuns pourraient s'étonner de la présence du célèbre cantique de l'album Le Culte parmi les quatorze titres de son opus, Olivier Tshimanga dit qu'il n'y a pas de quoi. Et de l'expliquer de la sorte : « J'ai repris la chanson Soki Yo te d'Athoms en version instrumentale pour lui rendre hommage ». Ce qu'il faudrait comprendre, soutient-il, comme étant « une manière de lui dire merci pour cette merveilleuse chanson que j'aime ». De renchérir ensuite : « C'est une façon de l'encourager parce que dans la tradition africaine, l'on

a plus tendance à faire des éloges à une personne à sa mort que de son vivant ».

Mais ce qu'Olivier Tshimanga s'est gardé de dire aussi c'est qu'il est très croyant. Et donc, Soki Yo te qui peut s'entendre comme une vraie profession de foi traduit en français Si ce n'était toi (Seigneur) ne pouvait que lui plaire. Ainsi l'on comprend mieux sa précédente déclaration « cette merveilleuse chanson que j'aime ». Du reste, dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville lors de son séjour à Kinshasa en avril de l'année dernière, il disait avoir une grande reconnaissance à l'Éternel pour l'heureux tournant que connaissait sa vie. En effet, le guitariste hors pair que l'on connaît et admire à ce jour n'a pas toujours connu la bonne fortune. Et c'est en par-

tie ce qu'il dit dans Tambula Malembe.

L'album est donc aussi une sorte de témoignage où il parle des périodes sombres d'autrefois. « Je me souviens de l'époque où, affamé, je rentrais de l'Institut national des arts à la Gombe jusqu'à Masina à pied. Et pis encore, quand la vie était devenue plus dure, je m'étais décidé à dormir à l'école faute d'argent. Je dormais au troisième niveau, sur les écritoirs dans ma classe et pendant la nuit je travaillais à mort ma guitare. J'avais comme compagnon les moustiques. Bref, j'ai raconté un tas de choses dans cet album », relate-t-il.

Mais, dit-il, il aimerait que son œuvre serve de leçon aux jeunes artistes. « Je leur demande de me prendre comme exemple et ils finiront par sortir de l'ordinaire. Les fétiches ou autres talismans ne rendent pas excellent en musique ni ne façonnent des artistes. Seul le travail acharné produit les meilleurs résultats. La preuve c'est qu'à ce jour, je parcours toute la planète avec ma guitare qui l'aurait cru ? », affirme-t-il haut et fort. Comme quoi, tout vient à point à qui sait attendre, car Tambula Malembe en français pourrait aussi se traduire par Vas-y doucement.

N.M.

DIVISION 1

Résultat d'égalité entre DCMP et Shark XI FC

Un but partout a été le résultat entre le Daring Club Motema Pembe et la formation de Shark XI FC.



DCMP de Kinshasa

Après une série de quatre victoires dont une précieuse face à son rival de toujours l'AS V.Club, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a marqué un temps d'arrêt, le 16 octobre, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa. Le team vert et blanc de la capitale a été accroché par la formation de Shark XI FC par la marque d'un but partout, en cinquième journée du 21^e championnat national dans la zone de développement ouest.

Les joueurs du coach Mwinyi Zahera et son adjoint Daniel Bréard ont été menés à la 19e minute, encaissant le but de l'attaquant Jacques Bakulu de Shark XI FC. Mais ils ont réussi à égaliser dès la première période, avec le but de Kevin Parsemain à la 43e minute. Et il n'y a plus eu de but jusqu'à la fin de la partie. Avec un point de plus ajouté à son actif, DCMP occupe la première position de la zone de développement ouest avec désormais treize points en cinq sorties.

En première rencontre le vendredi, le SC Rojolu a partagé avec Dragons/Bilima par deux buts partout. Et toujours dans cette zone de développement ouest, l'on apprend que le match entre l'AS V.Club et Shark XI FC de la troisième journée a été reprogrammé à une date ultérieure par la Ligue nationale de football (Linafoot). Cette rencontre, se souvient-on, avait été interrompue à moins de dix minutes de la fin du temps réglementaire à la suite des grenades lacrymogènes balancés par les policiers dans les tribunes après des troubles provoqués par certains supporters. La Linafoot avait, dans un premier temps, pris la décision d'homologuer un résultat nul de zéro but partout, avant de se rétracter avec une nouvelle décision de faire rejouer le match.

Martin Engimo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Angleterre, Belgique, Espagne, France, Israël et Turquie)

Angleterre, 2^e division du championnat des réserves

La réserve de Derby County corrige celle de Brighton (4-0). Titulaire, Offrande Zanzala a inscrit le 4^e but de son équipe.

Belgique, 8^e journée, 1^{re} division du championnat des réserves

Scott Bitsindou était titulaire lors de la victoire d'Anderlecht face à la réserve de Westerlo (3-1). Anderlecht revient à la 8^e place, avec 6 points de retard sur le leader, le Standard de Liège.

Espagne, 8^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 75^e alors que Grenade



Offrande Zanzala a inscrit le quatrième but de Derby County à Brighton (droits réservés)

menait 3-1 à Gijon. Et se crée une occasion chaude à la 80^e.

Mais le match tourne au vinaigre pour les Andalous avec un premier carton rouge sur Miguel Lopes (81^e) et un but Cases (2-3, 87^e). Pire, Doria, l'ancien Marseillais Doria est également exclu (92^e) et à neuf, Grenade encaisse un troisième but (95^e). Avec ces deux points perdus sur le fil, Grenade reste lanterne rouge.

France, 11^e journée, 2^e division

Remplaçant, Chris Malonga est entré à la 71^e lors du match nul de Laval à Lens (1-1). Les Tangos sont 11^e avec 15 points.

Israël, 7^e journée, 2^e division

Titulaire et rapidement averti (9^e),

Romaric Etou ne peut empêcher la défaite du Beitar Tel Aviv face au Maccabi Herzaliya (1-2).

Avec 6 points, le Beitar est avant-dernier.

Turquie, 8^e journée, 1^{re} division

Toujours privé de Christopher Samba et toujours aussi inconsistant défensivement, Trabzonspor s'incline chez la lanterne rouge, Mersin Idmanyurdu (2-3).

Mené de 3 buts (dont 2 du Burkinabé Nakoulma), Trabzonspor n'a réduit la marque à deux reprises qu'après l'expulsion du Ghanéen Pedriel). Avec 10 points, soit 9 de retard sur la première marche, Trabzonspor est 11^e.

Camille Delourme

BASKET

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France (Pro A, Pro B et championnat Espoirs)

Pro A, 4^e journée

Limoges corrige Dijon (82-48) avec une bonne prestation de Nobel Boungou Colo, auteur de 17 points, 4 rebonds, 4 passes décisives, 1 interception pour 1 perte de balle, 6 fautes subies et +18 d'évaluation.

Encore une défaite pour le Paris-Levallois sur le parquet de Chalons-Reims (68-70). Giovan Oniangué a joué 9 minutes pour 2 passes décisives, 1 perte de balle, 1 faute provoquée et +0 d'évaluation. En 22 minutes, Steed Tchicamboud a marqué 7 points, pris 3 rebonds, donné 1 passe décisive, perdu 1 ballon, commis 4 fautes pour 1 subie et reçu une évaluation de +3.

Rouen chute à domicile face au Mans (61-79). Jean-Michel Mipoka a pourtant été performant avec 10 points, 3 rebonds, 1 bloc défensif, 3 passes décisives, 1 interception, 1 perte de balle, 2 fautes commises pour 3 subies et +12 d'évaluation en 32 minutes. Orléans l'emporte assez largement au Havre (93-72).

Luc Loubaki a marqué ses 2 premiers points en Pro A : en 7 minutes de jeu, le jeune meneur de jeu franco-congolais a mis un panier à 2 points (sur 2 tentés), auquel il a ajouté 2 passes décisives, 1 interception, 1 perte de balle, 1 faute commise et +2 d'évaluation.

Pau s'incline sur ses terres face à Strasbourg (79-90). Max Kouguère a joué 21 minutes pour 4 points, 3 rebonds, 1 passe décisive, 1 faute commise et +3 d'évaluation. Elie Okobo n'a pas joué.

Au classement, Limoges reprend la première place à Villeurbanne. Avec deux victoires pour deux défaites, Orléans et Pau sont 8^e et 9^e. Rouen est 15^e avec 1 succès, tandis que Paris-Levallois, aucune victoire, est 17^e.

Pro B, Leaders Cup, 6^e journée

Nantes s'incline de deux points à Poitiers (103-105). Paccelis Morlende

s'est distingué avec 8 passes décisives (meilleur passeur du match), 5 points, 2 rebonds, 1 interception, 1 perte de balle, 5 fautes commises pour 2 subies et +12 d'évaluation en 20 minutes. Karl-David Nkounkou a quant à lui joué 12 minutes pour 4 points, 4 rebonds, 1 passe décisive, 1 perte de balle, 3 fautes commises pour 1 subie et +6 d'évaluation.

Denain bat Orchies (88-82) avec 13 points, 7 rebonds, 1 bloc défensif, 1 passe décisive, 2 pertes de balle, 1 faute commise pour 5 provoquées et +16 d'évaluation en 24 minutes de Jerry Boutsielé.

Loïc Akono (0 point, 2 rebonds, 4 passes décisives, 1 interception, 3 pertes de balle, 3 fautes commises et +2 d'évaluation en 20 minutes) et Fos-sur-Mer s'inclinent à Bourg-en-Bresse (69-92).

Pro A Espoirs, 4^e journée

Le Mans courbe l'échine à Rouen (62-88) avec 4 points, 3 rebonds, 1 passe décisive, 3 fautes commises pour 3 subies, 1 perte de balle et +2 d'évaluation en 15 minutes pour Earvine Bassoumba.

Cholet lamine Monaco (108-44) avec 13 points, 5 rebonds, 1 faute commise pour 2 subies, 2 interceptions et +16 d'évaluation en 22 minutes pour Rigo Edzata. Les Espoirs du Paris-Levallois l'emportent à Chalons-Reims (93-69) avec 4 points, 5 rebonds, 4 passes décisives, 2 fautes commises pour 3 subies, 1 interception, 3 pertes de balle et +8 d'évaluation en 27 minutes. Pau bat Strasbourg (92-81) avec 21 points, 2 rebonds, 2 passes décisives, 3 fautes commises pour 1 subie, 2 interceptions, 1 perte de balle et +16 d'évaluation en 36 minutes. Avec 4 succès, Pau est premier tandis que le Paris-Levallois, 4^e, en compte 3. Le Mans est 10^e avec 2 défaites et Cholet 15^e avec 1 victoire.

C.D.

BALLON D'OR FIFA 2015

La liste des 23 dévoilée

La course à la succession Cristiano Ronaldo est ouverte. Depuis mardi, la Fédération internationale de football association (Fifa) et France football ont publié la liste des vingt-trois joueurs sélectionnés.

Le Portugais triple ballon d'or sera une fois de plus en concurrence avec l'Argentin Lionel Messi.

Car depuis 2009, ce sont ces deux joueurs qui dominent les débats. Ils sont toujours sur le podium mis à part en 2010 où le Portugais n'y figurait pas. Vainqueur des éditions 2013 et 2014, Ronaldo 48 buts en Liga la saison dernière a reçu le 13 octobre son 4^e soulier d'or européen après (2008, 2011, 2014).

Il a à cœur l'envie d'égaliser l'Argentin qui le dépasse d'une unité. Lionel Messi est, en effet, le seul joueur qui jusqu'alors a gagné à quatre reprises cette distinction (2009, 2010, 2011 et 2012). Après avoir perdu sa couronne en 2013, Messi, vainqueur de la Ligue des champions et élu meilleur joueur de l'Uefa en août dernier, l'Argentin a des fortes chances de le reconquérir d'après les analystes. Devant les deux joueurs se dressent le gardien de but allemand Manuel Neuer, le Brésilien Neymar, l'Uruguayen Luis Suarez et les Français Karim Benzema et Paul Pogba.

L'Ivoirien Yaya Touré est le seul joueur représentant le continent africain. D'autres clubs européens, notamment Manchester United, Liverpool, l'Inter et l'AC Milan ainsi qu'Athletico Madrid n'ont pas été représentés.



Qui succèdera à Cristiano Ronaldo?

Le FC Barcelone est en tête avec six joueurs alignés suivis du Réal de Madrid et le Bayern de Munich (cinq chacun) et Manchester city (3). Le prix sera décerné le 11 janvier à Zurich lors d'une soirée de gala.

La liste des 23 nominés par ordre alphabétique

Sergio Agüero (Argentine/Manchester City), Gareth Bale (Pays de Galles/Real Madrid), Karim Benzema (France/Real Madrid), Cristiano Ronaldo (Portugal/Real Madrid), Kevin De Bruyne (Belgique/VfL Wolfsburg/Manchester City), Eden Hazard (Belgique/Chelsea), Zlatan Ibrahimovic (Suède/Paris Saint-Germain), Andrés Iniesta (Espagne/FC Barcelone), Toni Kroos (Allemagne/Real Madrid), Robert Lewandowski (Pologne/FC Bayern Munich), Javier Mascherano (Argentine/FC Barcelone), Lionel Messi (Argentine/FC Barcelone), Thomas Müller (Allemagne/FC Bayern Munich), Manuel Neuer (Allemagne/FC Bayern Munich),

Neymar (Brésil/FC Barcelone), Paul Pogba (France/Juventus), Ivan Rakitic (Croatie/FC Barcelone), Arjen Robben (Pays-Bas/FC Bayern Munich), James Rodriguez (Colombie/Real Madrid), Alexis Sanchez (Chili/Arsenal), Luis Suarez (Uruguay/FC Barcelone), Yaya Touré (Côte d'Ivoire/Manchester City), Arturo Vidal (Chili/Juventus/FC Bayern Munich).

Les dix nominés dans la catégorie de meilleur entraîneur

Massimiliano Allegri (Italie/Juventus Turin), Carlo Ancelotti (Italie/Real Madrid), Laurent Blanc (France/Paris Saint-Germain), Unai Emery (Espagne/FC Séville), Pep Guardiola (Espagne/FC Bayern Munich), Luis Enrique (Espagne/FC Barcelone), José Mourinho (Portugal/Chelsea), Jorge Sampaoli (Argentine/équipe nationale du Chili), Diego Simeone (Argentine/Atlético Madrid), Arsène Wenger (France/Arsenal).

James Golden Eloué